

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CENTRE DU QUÉBEC

L'HÔPITAL STE-CROIX

75 ans d'histoire

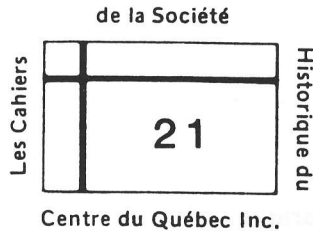


 **HÔPITAL
STE-CROIX**

S.H.C.A

L'HÔPITAL STE-CROIX

75 ans d'histoire



LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE DU CENTRE DU QUÉBEC
DRUMMONDVILLE
1986

*Les SS. Grises de Montréal
Archives générales*

PAGE COUVERTURE —

Dessin de l'Hôpital Ste-Croix,
par Madame Fernande Bissonnette, i.l.

Copyright © 1986

Les Cahiers de la Société Historique
du Centre du Québec Inc.
545, rue Des Ecoles
Drummondville, Qué., J2B 1J6

Dépôt légal — 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN: 0707 — 350X

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS :p.	4
INTRODUCTION :p.	5
CHAPITRE I : DE L'HÔTEL CORONA A L'HÔPITAL STE-CROIX ACTUELp.	9
1) L'Hôtel Corona ou "Montenac" 1 ^{er} établissement (1910-1915) p.	9
2) L'ancien couvent des Soeurs de la Présentation (1915-1926) :p.	16
3) La construction d'un hôpital distinct (1926-1949)p.	24
CHAPITRE II : L'HOPITAL STE-CROIX ACTUEL (1947-1986)p.	49
1) De 1949 à 1959p.	49
2) De 1960 à 1972p.	63
3) De 1972 à 1986p.	71
CONCLUSION :p.	78
LES ANNEXES :p.	84
LA BIBLIOGRAPHIE :p.	98

AVANT-PROPOS

En 1985, le conseil d'administration de l'hôpital Ste-Croix décida d'organiser pour le printemps 1986 des activités dans le but de souligner les 75 ans d'histoire de l'oeuvre de l'hôpital Ste-Croix. Depuis lors un comité d'organisation des fêtes mandaté par le conseil d'administration planifie des activités pour souligner cet anniversaire.

Les membres qui en font partie sont: Mme Danielle Lauzon, coordonnatrice, Soeur Isabelle Rompré, Mme Thérèse Rivard, Dr André Allaire, Mme Francine St-Pierre, Dr Andrée Benoît, Mme Danielle Kemp et M. Michel Bahl.

Le Comité des Fêtes

En réponse à une invitation du Comité des fêtes, la Société historique du Centre du Québec a été heureuse de participer aux fêtes du 75e de l'hôpital Ste-Croix en consacrant son 21e cahier historique à retracer l'histoire des institutions qui ont servi d'hôpital depuis 1910.

Même si cette recherche historique a été réalisée rapidement, la Société historique a fait l'impossible pour respecter les échéances grâce à la collaboration des personnes suivantes: Soeur Paquin, archiviste chez les Soeurs Grises de Nicolet, l'archiviste de l'hôpital Ste-Croix, l'archiviste des Frères de la Charité et plusieurs autres responsables de centres d'archives.

Enfin notre reconnaissance va également aux collaborateurs suivants: Frère René Desrosiers, Guy Gaudreau, Serge Verville, Roger Sylvestre, Marielle Sylvain, Lise Tessier, Guy Michel, Monique Janelle et l'historien Réjean Boucher qui est l'auteur de la plus grande partie de ce cahier.

La Société Historique du C.Q.

INTRODUCTION

Au début du XXe siècle, le 5 décembre 1910, cinq missionnaires de la communauté des Soeurs Grises de la Charité de Nicolet, soit les Soeurs Lajemmerais, Martin, Ste-Marthe, Marie-de-la-Miséricorde et Vigneault, arrivaient à Drummondville pour prendre possession d'une maison devant servir d'hôpital, d'hospice et de pension pour les jeunes ouvrières.(1)

Qui étaient donc les Soeurs Grises? D'où venaient-elles? Pourquoi implantèrent-elles ici une succursale de leur Hôtel-Dieu?

La communauté des Soeurs Grises de la Charité fut fondée à Montréal, en 1737, par Marguerite Dufrost de la Jemmerais d'Youville pour venir en aide aux pauvres de toutes catégories.(2) En 1748 elle prenait la relève d'une institution de Charité en déclin dirigée par les Frères Hospitaliers dont le fondateur était François Charon de La Barre. Celui-ci avait ouvert cette oeuvre de charité, en 1694, à Montréal, sur la Pointe-à-Callières. Cet institut, que les gens à l'époque appelaient Hôpital Général, était en réalité un hospice pour vieillards, le tout premier érigé à Montréal. Sous la direction des Soeurs Grises, cet Hôpital Général connaîtra un regain de vie inespéré. Il sera rénové, agrandi et ses portes seront maintenant ouvertes aux miséreux de tout acabit.(3)

Cependant, au cours des ans, il devint trop petit pour y accueillir tous les indigents devenus très nombreux à cause du développement de la ville. On construisit donc une nouvelle Maison-Mère, plus grande, située dans le quadrilatère formé par les rues Ste-Catherine, Dorchester, Guy et St-Mathieu.

Le vaste édifice en pierre grise fut désigné sous le nom de "Mont Ste-Croix" et est encore aujourd'hui la Maison-Mère des Soeurs Grises de la Charité.(4)

Au cours de leur premier siècle d'existence, elles consolideront surtout leur oeuvre. Toutefois, le second siècle sera pour elles celui des fondations: St-Hyacinthe en 1840, Rivière-Rouge, aujourd'hui St-Boniface en 1844, Bytown, devenue Ottawa en 1845 et Québec en 1849. Après Montréal, ces villes seront les premières à bénéficier du dévouement de ces religieuses.

En 1886, suite à de nombreuses démarches du premier évêque de Nicolet, Mgr Elphège Gravel, l'aînée des fondations, celle de St-Hyacinthe, accepta d'envoyer quatre de ses soeurs fonder dans cette localité une nouvelle Maison-Mère. A l'époque, les évêques réussissaient à convaincre, non sans difficulté, les communautés à implanter des Maisons-Mères au lieu des maisons filiales. L'un de leurs arguments favoris pour faire pencher la balance de leur côté portait sur les distances et la difficulté de communication qui existaient dans ce temps-là. Ce fut l'un des obstacles qui empêcha, en 1854, la Maison-Mère des Soeurs Grises de Montréal de reprendre la contrôle de ses missions détachées lors de leur érection. Il faudra patienter jusqu'en 1941, le premier mars, avant de voir se fusionner les maisons de fondation indépendante avec leur Maison-Mère d'origine.

Les Soeurs Youville (Aurélie Crépeau de Sorel), St-Eusèbe (Zéphirine Brodeur de Ste-Rosalie), Marie-du-Sacré-Coeur (Octavie Beaulieu de Sorel) et St-Jean-de-Dieu (Herminie Bernard de Beloeil) furent désignées pour ouvrir ce nouveau temple de la charité. Avant leur départ, l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, nomma Soeur Youville supérieure de cette nouvelle maison. Le 18 août 1886,

elles prenaient possession d'une habitation provisoire en attendant la construction d'un édifice pouvant répondre à tous leurs besoins. Trois ans plus tard, le 2 octobre 1889, elles entraient dans leur nouvel Hôtel-Dieu tout neuf. Dans les années 1890, elles enverront plusieurs de leurs Soeurs fonder trois missions en Alberta: la première à Blood Reserve (1893) pour y ériger un hôpital, les deux autres dans la réserve des Peiganes (1896) et dans celle des gens du Sang à Blood Reserve (1898) pour y bâtir dans chacune une école-pensionnat. De plus, durant cette période, des maisons filiales verront le jour dans le diocèse de Nicolet.

Par après, il faudra attendre une douzaine d'années avant de voir l'ère des fondations dépendantes de l'Hôtel-Dieu de Nicolet reprendre son envol. Et c'est à Drummondville que s'amorcera ce nouvel élan. (5)

En effet, le 19 novembre 1910, le curé Frédéric Tétreau, initiateur du projet, informait en ces termes l'évêque de Nicolet, Mgr Brunault, de la venue prochaine des Soeurs Grises dans sa ville.

"Monseigneur, les événements se précipitent en ce moment à Drummondville et je suis heureux de constater une fois de plus votre bienveillance à notre égard en permettant aux bonnes Soeurs Grises de votre diocèse de venir ouvrir une branche de leur Hôtel-Dieu dans ma paroisse.

Je rêvais depuis longtemps ce bonheur, mais je vous avoue franchement que je ne pensais pas que la divine Providence pousserait les choses si vite.

Nos manufactures semblent prendre une nouvelle vigueur et il leur faut au moins

une centaine de mains en plus. La difficulté est non seulement de les attirer mais de les placer en lieu sûr et convenable. Or, les Soeurs Grises, tout en faisant leur oeuvre de charité, vont en même temps en faire une autre non moins belle, celle de la préservation de nos jeunes filles.

Le local que le Bon Dieu met à notre disposition d'une manière si inattendue et si merveilleuse, comme les Révérendes Soeurs vous le diront, est des mieux appropriés pour la circonstance.

J'espère donc, Monseigneur, que les choses vont s'arranger et que le tout sera en marche bientôt.

Vous pouvez être certain, mon cher Seigneur, que je me dévouerai de tout coeur pour leur assurer un service religieux qui ne les fasse pas trop s'ennuyer de leur beau Nicolet et leur rappelle souvent les bontés de notre premier et cher Pasteur.(6)"

Dix jours plus tard, Mère St-Alphonse de Ligouri, supérieure générale de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, avisait sa communauté de l'ouverture prochaine d'une mission à Drummondville et de la nomination de Soeur Lajemmerais à la tête de celle-ci. Les dés étaient maintenant jetés et ce n'était plus qu'une question de temps avant que les soeurs ne viennent ouvrir leur oeuvre à Drummondville.(7)

CHAPITRE I

DE L'HÔTEL CORONA À L'HÔPITAL STE-CROIX ACTUEL (1910-1949)

1) Hôtel Corona ou "Montenac": 1er établissement (1910-1915)

C'est le 28 novembre 1910 que Mgr Brunault, le curé Frédéric Tétreau et Mère Alphonse de Liguori ratifièrent le document établissant les conditions pour l'implantation d'une mission des Soeurs Grises à Drummondville.

En voici quelques extraits:

- "1. Que ladite succursale demeurera toujours sous l'autorité et la juridiction de l'Ordinaire du diocèse, lequel se réserve le droit de fixer ou de modifier ses règlements, de déterminer les conditions de son existence, de même que sa durée, et de restreindre son champ d'action, si jamais il le juge à propos;
2. qu'elle jouira à Drummondville des droits et privilèges que comportent les règles et les constitutions de son Institut;
5. que ladite succursale n'est établie que pour le bien et le soulagement des paroissiens de Drummondville, et que, par suite, il lui est défendu de recevoir qui que ce soit des autres paroisses du diocèse, libre, toutefois, aux Soeurs lorsqu'elles le

jugeront opportun, de prêter assistance, dans les moments critiques, à ceux qui seraient victimes de quelque accident de chemin de fer;

6. qu'elle devra trouver à Drummondville seulement, dans la charité publique et privée, les ressources qui lui seront nécessaires pour vivre, y prospérer et accomplir son oeuvre;
7. qu'elle devra acquitter annuellement, envers la Maison-Mère de Nicolet, les redevances et autres obligations que comportent les Règles, Constitutions et Coutumes de l'Institut;
8. que, si jamais l'Evêque autorise la construction d'une maison à Drummondville devant servir d'hôpital et de Pension ou d'hôpital seulement, ni la Maison-Mère de Nicolet, ni ladite succursale ne s'engagent à pourvoir par elle-même, (sic) aux frais de telle construction, mais qu'elles seront heureuses, toutes deux, d'y affecter le résidu alors existant des économies réalisées, soit par le travail et l'industrie des Soeurs, soit d'une autre manière, lequel résidu, en cas de doute et de difficulté, sera fixé par l'Evêque, dont le jugement, ici, sera final et sans appel;(8)"

En novembre 1910, deux visites successives des supérieures de la communauté à l'hôtel Corona(9) leur avaient permis de dénicher l'endroit où pourrait s'installer, au début, leur nouvelle filiale.(10) C'est pourquoi, quand fut signé le

document ci-haut, plus rien ne les empêcha d'en venir à une entente avec son propriétaire, M. Ephrem Archambault. Le 30 novembre, celui-ci, leur loua son établissement pour 4 ans et 5 mois, au coût de 550.50\$ par année avec comme conditions que les grosses réparations seraient payées par lui et les petites par elles et qu'il aurait le droit d'engranger le fourrage de ses animaux dans l'écurie se trouvant sur le terrain.

Situé au coin des rues Lindsay et Cockburn sur les lots 43 et 44 dans le quartier Sud de Drummondville, ce terrain mesurait quatre-vingt-cinq pieds de front sur la rue Cockburn par trente-deux pieds de profondeur. On y trouvait dessus, en plus de l'hôtel, une partie d'une écurie appartenant à M. Archambault et d'autres bâtisses.(11)

Quelques jours plus tard, le 5 décembre, les Soeurs Lajemmerais, supérieure, Martin, Ste-Marthe, Marie-de-la-Miséricorde et Vigneault arrivaient à Drummondville pour prendre charge de la nouvelle maison.(12) Le Dr Ambroise Béliveau les y attendait pour leur souhaiter la bienvenue et leur offrir ses services comme médecin, ce qui fut accepté avec joie.(13) Quatorze jours plus tard, l'évêque de Nicolet, Mgr J.-H.-S. Brunault décrétait que la nouvelle succursale s'appellerait jusqu'à nouvel ordre "Hôpital Sainte-Croix, de Drummondville."(14) De plus, il autorisait ceci:

"Je permets que l'on y ouvre un oratoire public ou semi-public, où les prêtres pourront dire la Sainte Messe et les fidèles, satisfaire au précepte, les dimanches et fêtes; mais je me réserve de déterminer moi-même, les règlements que vous devrez observer. Le révérend Messire F. Tétreau est autorisé à bénir le tabernacle de l'autel. J'écrirai à Rome pour



L'hôtel Corona (autrefois Montnac) que M. Ephrem Archambault a loué aux Soeurs Grises pour accueillir les premiers malades le 5 décembre 1910. Cet édifice fut pour ainsi dire le premier hospice ou hôpital Ste-Croix à Drummondville.

Cette maison modifiée existe encore au coin des rues Lindsay et Cockburn.



Les premiers pensionnaires qui furent accueillis par les Soeurs Grises peu après l'ouverture du premier hospice Ste-Croix en 1910



Soeur Lajemmerais,
première supérieure



M. le curé Frédéric
Tétreault, curé de
St-Frédéric



Le Dr Amédée Lassonde
médecin à l'hôpital
Ste-Croix dès les pre-
mières années



Le Dr Ambroise Béliveau
médecin à l'hôpital
Ste-Croix dès 1910

vous obtenir le privilège de garder le Saint-Sacrement.(15)"

Ce privilège leur sera accordé le 4 février 1911.(16) Le 20 décembre 1910, elles accueillèrent dans leur humble demeure leur premier patient, une paralytique, et une pensionnaire pour le foyer.(17) L'Oeuvre était maintenant officiellement fondée. Au début de 1912, le 2 février, Mgr Brunault leur faisait parvenir un règlement concernant les malades.

- "1. Les Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) en auront le contrôle absolu, sous la direction de l'évêque du diocèse, qui se réserve le droit de fermer cet hôpital, si jamais il le juge à propos.
2. Le choix du médecin qui fera le service régulier de l'hôpital devra être approuvé par Monsieur le Curé de Drummondville mais les malades auront le droit d'en demander un autre s'ils le veulent.
3. Toutefois, seules les Soeurs de l'hôpital Sainte-Croix auront la liberté d'appeler un autre médecin ou chirurgien, et elles useront de cette liberté quand bon leur semblera, soit pour les opérations, soit pour le traitement des malades; mais la Supérieure se fera un devoir de convenance d'avertir préalablement le médecin de la Maison, lorsque les circonstances le lui permettent.
4. Les médecins se serviront de leurs propres instruments.

5. L'Evêque de Nicolet pourra changer ou modifier, à son gré, le présent règlement.(18)"

Cependant, l'établissement devait s'avérer rapidement trop petit. Il fallut donc trouver une solution avant que le bail ne vienne à expiration. Pendant un certain temps, on parla de construire ou d'acheter, mais sans succès. C'est à la Commission scolaire que reviendra l'honneur de trancher la question, en 1914.(19)

Statistiques de l'hôpital
au cours de cette période

Genre de personnes	(3 semaines après la fondation)	(statistiques depuis l'ouverture)	(avant de quitter l'hôtel Archambault)
	1910	1911	1914
Pauvres	5		4
Pensionnaires	5	10	5
Malades traités		17	27/année
Vieillards admis		13	
Vieillards morts		5	
Personnel (Soeurs)	5	9	6 (20)

2) Ancien couvent des Soeurs de la Présentation (1915-1926)

En effet, le 20 août 1914, la Commission scolaire proposait aux Soeurs de leur louer gratuitement l'ancien couvent des Soeurs de la Présentation. Après étude de la proposition, la Maison-Mère trouva l'idée intéressante. Les soeurs demandèrent aux commissaires de leur soumettre les conditions qu'entraînerait une telle donation.(21) Le 18 septembre 1914, les commissaires (Napoléon Garceau, président, Alexandre Mercure, maire de Drummondville, Ernest Fleurant et Walter-A. Moisan) réunis en assemblée acquiescèrent à cette requête en adoptant la résolution suivante:

- "a) ce couvent (ancien couvent des RR.SS. de la Présentation) et ce terrain restent la propriété des Commissaires d'Ecoles;
- b) les RR.SS. de l'Hôtel-Dieu de Nicolet auront la possession et jouissance de ladite propriété, sans loyer aucun, et ce pour un terme de cinq ans avec faculté pleine et entière pour les soeurs, de faire audit couvent et à ses alentours toutes les réparations et constructions secondaires qu'elles jugeront nécessaires, opportunes et utiles;
- c) Les soeurs dudit Hôtel-Dieu de Nicolet occuperont ledit couvent et son terrain pendant 5 ans au moins; ce laps de temps écoulé, la Commission scolaire pourra reprendre sa propriété sur demande préalablement faite au moins douze mois à l'avance mais elle devra rembourser à l'Hôtel-Dieu de

Nicolet toutes les dépenses qui auront été faites sur la propriété en déduisant cependant mille piastres après les cinq premières années et \$200.00 pour chacune des années subséquentes que les RR.SS. auront continué d'occuper ledit couvent;

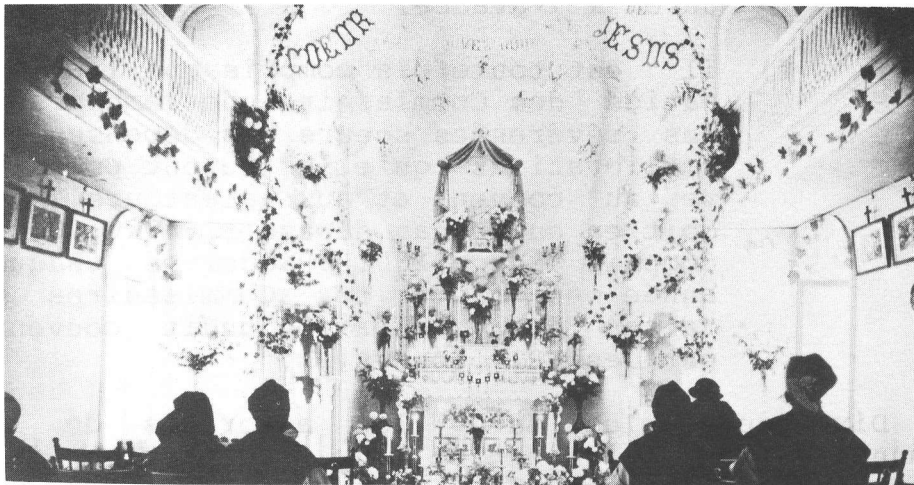
- d) après cinq ans, les Soeurs auront le privilège de continuer à occuper ladite propriété pour les mêmes fins que précédemment, et aux mêmes conditions que ci-dessus aussi longtemps que la Commission scolaire n'aura pas fait la demande prévue dans le paragraphe "c";
- e) tel que dit au paragraphe "c", il n'y aura obligation pour les révérendes soeurs de remettre à la Commission scolaire ladite propriété, qu'après avertissement préalable donné au moins un an à l'avance;
- f) il est toutefois compris que l'obligation des Commissaires de rembourser les révérendes soeurs des dépenses et améliorations qu'elles auront pu faire au couvent et aux alentours, ne doit en aucun cas dépasser \$4000.00, y compris les \$200.00 accrues chaque année en faveur des Commissaires à raison de l'occupation dudit couvent par les RR. Soeurs(22)"

Dix jours plus tard, les autorités de la communauté les avisaient de leur acceptation des modalités de l'entente.(23)

Leur nouvelle demeure avait besoin effectivement de réparations avant qu'elles puissent y démé-



L'ancien couvent où les Soeurs de la Présentation y enseignèrent de 1875 à 1891. Il servit d'école des garçons de 1891 à 1909 puis d'hospice, d'orphelinat et d'hôpital à partir du 23 avril 1915. Cette bâtisse était sise au coin des rues Marchand et Brock.



La chapelle de l'hospice décorée à l'occasion des Quarante-Heures. Cette chapelle était située du côté droit de l'hospice qu'on voit ci-dessus.

nager. On engagea donc un architecte, M. Louis Caron jr de Nicolet pour préparer les plans et devis et, un peu plus tard, M. Albert Nadeau, entrepreneur de Drummondville pour les exécuter. Il leur en coûta 3200,00\$ pour faire effectuer les travaux de rénovation.(24)

Les Soeurs entrèrent dans leur nouveau logis, le 28 avril 1915, et celui-ci hérita du nom donné à son prédécesseur soit Hôpital Ste-Croix.(25) Construit au coin des rues Brock et Marchand, son terrain était borné comme suit:

"Un terrain sis et situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Brock dans ladite ville de Drummondville de la contenance de cent trente-deux pieds de front sur deux cents soixante et quatre (sic) pieds de profondeur borné en front par la rue Brock en arrière par la rue Lindsay d'un côté au nord-ouest par la rue du cimetière, de l'autre côté par W.-J. Watts et F.-H. Lemaire avec une maison devant servir d'Académie et autres bâtisses dessus érigées et connues et désignées sous les Numéros (53 et 5) cinquante-trois et cinq des plans et livres de renvoi officiels du Cadastre d'enregistrement de la ville de Drummondville pour le quartier sud de ladite ville;(26)"

Le couvent possédant depuis son érection une chapelle, on y célébra dès le 17 mai une première messe. Treize jours plus tard, lors de la tenue d'un office religieux, le curé Tétreau y laissait le saint-sacrement. Quelques jours plus tard, le 2 juillet, le nouvel évêque de Nicolet Mgr J.S. Hermann Brunault, procédait à la bénédiction officielle de l'hôpital.(27)

Toujours prêtes à aider et à participer au développement de Drummondville, elles acceptèrent, le 28 août, d'ouvrir un réfectoire dans leurs murs pour des employés occupés à construire l'Aetna Chemical Co., une usine pour la fabrication de la poudre à canon. A cet endroit, le 20 août 1916, une terrible explosion surviendra vers 2 heures du matin. Une vingtaine de blessés, affreusement brûlés, seront transportés d'urgence à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins avant d'être envoyés rapidement dans des hôpitaux de la région, mieux équipés pour soigner de telles blessures, mais où plusieurs quand même succomberont.

Au cours de l'année 1915, elles verront, aussi, l'une de leurs oeuvres, le foyer pour les jeunes filles ouvrières, disparaître à cause de la distance trop grande qui les séparait de leur lieu de travail. Cependant, une nouvelle oeuvre viendra bientôt la remplacer.(28)

Au début de 1918, une grave épidémie d'influenza apparut en Espagne. De cet endroit, elle s'étendit aux pays voisins, la France et le Portugal, où on lui donna le nom de grippe espagnole. Par la suite, celle-ci se répandit en Belgique et sur le front militaire. Les soldats allemands en furent les premiers affectés et ceux faits prisonniers par les alliés, la leur transmirent. Les soldats canadiens n'en furent pas épargnés.

Au Canada, c'est le 9 juillet que débuta l'épidémie. C'est un navire des Indes, comptant 177 matelots, le Somali, qui nous l'apporta.(29) Rapidement, celle-ci se propagea dans tout le pays, dont Drummondville en septembre 1918. Elle emporta sur son passage en quelques semaines des centaines de citoyens de la ville et décima des familles entières. Comme l'hôpital s'avérait trop petit pour

y recevoir tous les malades, les autorités municipales ouvrirent un poste de secours d'urgence dans un local de l'école Garceau. Vers la mi-novembre l'épidémie prenait fin.(30)

Dans une lettre adressée, le 18 novembre, au maire de Drummondville, M. J.-O. Montplaisir, Soeur Martin, supérieure de l'hôpital Ste-Croix, lui traçait un bilan des efforts tentés par l'institution pour soulager la population atteinte de ce terrible fléau.

"Nous regrettons toujours de n'avoir pu hospitaliser un plus grand nombre de malades faute d'espace et aussi de n'avoir pu en assister un plus grand nombre en ville parce que cinq de nos Soeurs ont été atteintes de la maladie dès le début. Je profite de l'occasion pour vous remercier des effets qui nous ont été remis par votre entremise. Linge, ustensiles et remèdes. Le tout nous sera d'une grande utilité.(31)"

Elle joignit aussi à sa lettre le rapport suivant donnant un aperçu, entre autres, du nombre de malades hospitalisés et assistés lors de cette épidémie.

"Reçu de la Corporation de la Ville de Drummondville

Remèdes-valeur	:	\$20.00	
Ustensiles	:	7.00	
Lingeries et literies:		25.00	= \$52.00

Malades hospitalisés durant l'épidémie de grippe	:	40
Malades visités et assistés en ville:		35
Prescriptions remplies	:	250

Médicaments fournis gratuitement : 20,00
Jours de traitements
et pension gratis: 6 malades,
45 jours (32)"

En avril 1919, les commissaires d'écoles passèrent une résolution dans laquelle ils autorisaient "la fondation d'un jardin de l'enfance pour les jeunes enfants de Drummondville âgés de neuf ans ou moins." Ayant l'intention d'utiliser l'hôpital pour y aménager ce jardin, ils demandèrent aux Soeurs d'en prendre la direction et les avisèrent qu'un refus de leur part entraînerait leur expulsion de la bâtisse.(33) Malgré cette menace, celles-ci refusèrent de se plier à un tel chantage. Par la suite, une série de négociations entre les deux parties devait aboutir à un dénouement heureux, l'ouverture d'un orphelinat pour les orphelins de Drummondville, au lieu d'un jardin de l'enfance. Celui-ci accueillera ses premiers orphelins le 2 décembre. Au nombre de 15, ils venaient de l'orphelinat de Nicolet qui les avait recueillis en attendant. Les Soeurs Mailhot et Marguerite-Marie furent désignées par la Maison-Mère pour les accompagner et prendre en charge l'orphelinat.(34)

Même si le couvent était plus vaste que leur première demeure, il ne put suffire très longtemps aux besoins des trois oeuvres qui y cohabitaient. Elles s'aperçurent alors que la solution la plus pratique pour régler le problème serait de construire un hôpital distinct et de laisser le couvent à l'usage de l'hospice et de l'orphelinat. Elles se mirent donc à la tâche pour trouver l'endroit et les fonds nécessaires à la réalisation d'un tel projet.(35)

Statistiques de l'hôpital
durant cette période

Genre de personnes	Années		
	1915	1919	1926
Pauvres	11	15	18
Orphelins		16	20
Pensionnaires	18	16	9
Pensionnaires de table			14
Malades	6		53
Soeurs	9	9	
Prêtres	1		

(36)



Les médecins de l'hôpital Ste-Croix dans les premières années.

3) Construction d'un hôpital distinct (1926-1949)

C'est grâce à l'initiative du curé Georges Mélançon de la paroisse de St-Frédéric et du curé Alfred Manseau, de Bécancour, originaire de Drummondville, si le projet de construction d'un hôpital distinct vit le jour. Le curé Mélançon avait acquis le 6 avril 1923, de M. Henri Schampaert, professeur de musique, un terrain avoisinant celui de l'hôpital et borné comme suit:

"Un lopin de terre ou emplacement situé d'un côté Sud-Ouest de la rue Brock en la ville de Drummondville de la contenance de soixante-et-six pieds de largeur sur la profondeur de cent trente-deux pieds mesure anglaise et plus ou moins formant une superficie de huit mille sept cent douze pieds maintenant connu et désigné sous le numéro quatre (4) aux Plans et Livre de renvoi officiels du Quartier Sud de la ville de Drummondville (...).(37)"

Le curé Mélançon et le curé Manseau décidèrent en 1926 d'y ériger une bâtisse devant servir à des fins hospitalières. Ils achetèrent donc dans le village de St-Germain un hôtel vacant, l'hôtel Duclos. Ils le firent démolir, transporter sur l'emplacement prévu à cet effet, et reconstruire en lui apportant les améliorations nécessaires pour son emploi futur.(38)

Il leur en coûta 16,036.13\$ pour réaliser leur projet dont 10,000\$ furent absorbés par le curé Manseau et le reste par le curé Mélançon. Les dépenses effectuées se détaillaient ainsi: lot de terre, 2,100\$; hôtel St-Germain, 2,500\$; ouvriers, 3,049.30\$; plomberie, 2,348.66\$; briques 1,122.58\$; amiante, 827.93\$; ferronnerie, 675.34\$; cave,



M. le curé Georges
Mélançon grand bien-
fauteur de l'hôpital



M. le curé Alfred
Manseau grand bien-
fauteur de l'hôpital



Photo prise en mars 1927 du 3^e hôpital Ste-Croix.
À gauche, l'ancien hôtel de St-Germain recons-
truit en 1926 et à droite, la première annexe
bâtie en 1930

653.33\$; man. Mercure, 600.72\$; électricité, 688.78\$; bois, 490.26\$; M. Malouin, 500.08\$; papier, 292.15\$; assurances accidents, 180\$.(39)

Par la suite, ils proposèrent aux autorités de la communauté des Soeurs Grises de Nicolet de leur donner l'hôpital si elles s'engageaient à honorer les charges et les conditions ci-après:

- "1. De payer au Révérend Messire J.-Alfred Manseau une rente semi-annuelle et viagère de trois cents piastres payable le premier paiement six mois après la prise de possession dudit immeuble et ainsi de suite de six mois en six mois.
2. De payer à M. le chanoine Georges Mélançon une rente annuelle et viagère de trois cents piastres payable le premier paiement dans un an de ladite prise de possession et ainsi de suite d'année en année.
3. D'acquitter toute taxe pouvant grever ledit immeuble.
4. L'immeuble susdonné est destiné à servir d'hôpital et à recevoir les Dame et Demoiselle (sic) de Drummondville. Cependant cette destination des lieux pourra être changée selon les besoins de la donatrice (sic) dans l'avenir.(40)"

La communauté accepta et un contrat de donation fut passé le 25 janvier 1927 devant le notaire Joseph-Ovide Courchesne de Nicolet.(41) Comme on peut voir, cette donation se fit quand même moyennant une somme d'argent, soit le paiement

d'une rente à vie de 600.00\$ par année au curé Manseau et une de 300.00\$ au curé Mélançon. Cependant, cette forme de transaction était monnaie courante à l'époque. Pour les deux curés, une telle entente leur assurait un revenu jusqu'à leur décès tandis que pour la communauté, c'était plus simple de prendre un engagement dans ce sens, que de payer d'un seul coup le tout, car à ce moment-là, elle n'avait pas la somme nécessaire pour acquérir l'hôpital.(42)

La journée même où se déroulait la signature du contrat, les soeurs emménagèrent dans leur nouvel hôpital. Celui-ci, haut de trois étages avec un rez-de-chaussée pouvait accueillir au maximum une vingtaine de malades. Il prendra le nom d'hôpital Ste-Croix tandis que l'ancien couvent qui continue à recevoir des pauvres, des orphelins et des pensionnaires portera le nom d'Hospice.(43)

Un premier patient y sera admis le 3 mars(44) et une première opération y aura lieu dix jours plus tard sous la gouverne du Dr Lucien Hélie. Le 1er mai, le Dr Lane Charpentier arrivera à l'hôpital et y ouvrira peu après un véritable service chirurgical où il y pratiquera avec une grande habileté, le 13 juin, une appendicectomie.

Beaucoup mieux équipé que son prédécesseur et pouvant compter sur la présence d'un chirurgien, l'hôpital devint de plus en plus achalandé comme en fait foi ce tableau.

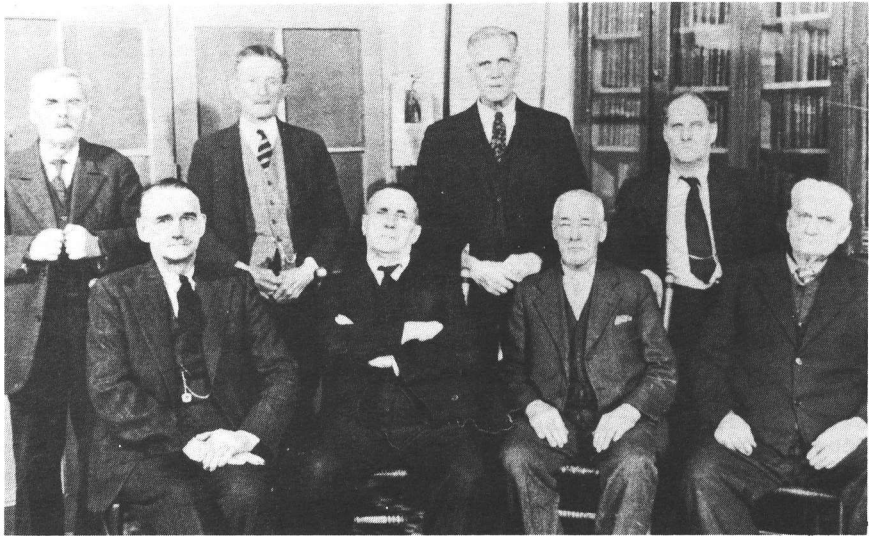
Genre de traitements	Années		
	1927	1928	1929
Simple pansements	15	16	175
Obstétrique	5	15	14
Chirurgie	15	16	175
Médicaux	60	41	107
Cas guéris	30	51	131
Cas partis, en voie de guérison	40	49	128
Cas décédés	10	6	12
Jours d'hospitalisation	1161	1786	3424
			(46)

Il fallut donc songer à bâtir une annexe. Celle-ci, deux fois plus grande que l'établissement existant et à l'épreuve du feu, fut construite en 1929 grâce aux économies des religieuses(47) et à un octroi de 25000\$ du gouvernement provincial.(48) Inaugurée l'année suivante, elle porta la capacité d'hospitalisation de l'institution à 35 lits et permit "d'offrir aux patients des services mieux organisés, avec salle d'opération, laboratoire pharmacie, rayons X, etc."(49)

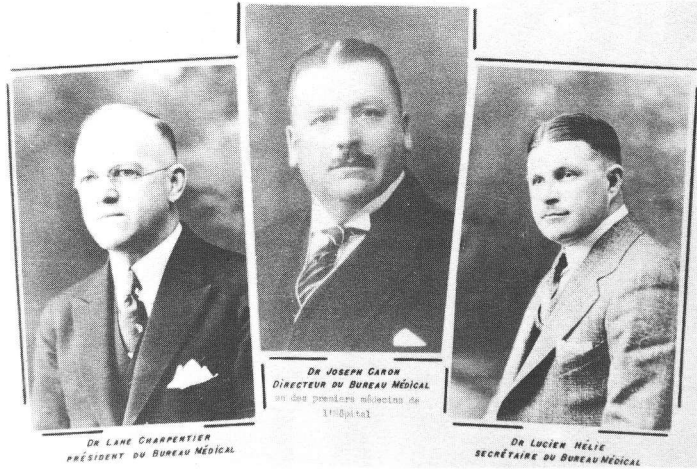
En 1928, le gouvernement provincial lui attribua ses premières lettres de noblesse en lui reconnaissant le statut d'hôpital général. Par la suite, en 1933, l'Association des Hôpitaux catholiques des Etats-Unis et du Canada l'accueillera en ses rangs et, en 1937, ce sera au tour de l'Association Catholique des Hôpitaux du Canada d'en



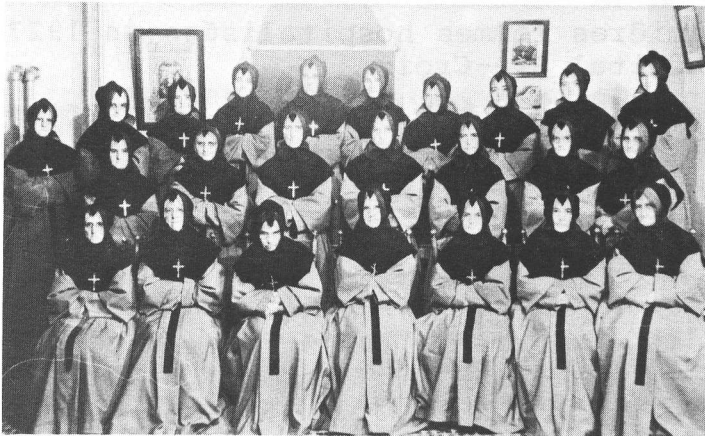
Les premières femmes hospitalisées en 1927 dans le 3^e hôpital Ste-Croix



Les premiers hommes hospitalisés en 1927 dans le 3^e hôpital Ste-Croix



Le Bureau Médical de 1930.



La communauté des Soeurs Grises à l'hôpital Ste-Croix en 1937.
De gauche à droite, première rangée, assises: S. Anita Proulx,
S. St-Charles, S. St-Louis, S. Ste-Anne, sup., S. St-Jean-Baptiste,
S. Rébecca Demers, S. Joséphine Véronneau. Deuxième rangée: S.
Marielle Ratté, S. M.-Josèphe Champigny, S. Ste-Emérentienne,
S. Ste-Lucie, S. Alberte Côté, S. Jeannette Girardeau, S. Ste-
Joséphine. Troisième rangée: S. Mélantine Plante, S. Marie du
Bon Pasteur, S. Ste-Justine, S. Marie des Cinq Plaies, S. St-
Alfred, S. Ste-Emilienne, S. M.-Anne de Jésus, S. Marie des Anges,
S. Ste-Philomène, S. St-Olivier.

faire autant.

Le 13 octobre 1930, un bureau médical fut mis sur pied. Il était composé de cinq membres soit les Docteurs Lane Charpentier, président, Ambroise Béliveau, vice-président, Lucien Hélie, secrétaire, Joseph Garon et Albert Allard.(50) Trente ans plus tard, il sera formé de 45 membres.(51)

Pendant ce temps, tout à côté, l'hospice et l'orphelinat continuaient à assumer leurs vocations respectives dans l'ancien couvent, "les orphelins occupant le corps principal du logis, et les vieillards la rallonge rectangulaire parallèle à la rue "du Couvent".(52) Or, malgré le départ des malades, l'édifice devint rapidement trop petit et le vieillissement de ses murs le rendit insalubre.

En 1928, M. J.-L. Paillé , inspecteur du Bureau provincial d'hygiène, lors d'une visite à cette institution, condamna l'état d'insalubrité qui y régnait et en fit part aux autorités municipales pour qu'elles prennent des mesures correctrices. Toutefois, il semble que rien ne fut entrepris pour régler la situation car en 1933, M. Paillé , à la demande du curé Mélançon, refait une inspection des lieux, accompagné de la supérieure de l'hôpital Ste-Croix, S. Marie-Anne Gilbert. Il y constata ceci:

"Occupent ce logis: 40 orphelins, 12 religieuses, 21 vieillards et vieilles, 4 pensionnaires (\$6 à \$15 par mois), et un employé. Ce qui fait un total de 78 personnes dans le même logis ou en 1928 nos règlements ne pouvaient tolérer que 25 personnes.

La salle de récréation pour les 40 orphelins n'a que 15 pieds carrés,

éclairée et ventilée par deux fenêtres de 3 X 5 pieds. A ce même deuxième étage, nous trouvons un dortoir de 17 X 16 pieds, avec seulement deux petites fenêtres sur la façade, où s'entassent 14 lits servant le jour pour les plus jeunes orphelins, et la nuit pour les garçons, sans qu'on ne change le linge de lit. Au troisième étage, six vieillards vivent jour et nuit dans une salle de 23 X 18, sans aucune sorte de ventilation, les lucarnes ne s'ouvrant pas. Sur le même plancher, un dortoir de huit lits pour filles, 11 X 17 pieds, avec deux fenêtres grandes de 2 X 3 pieds; un autre dortoir pour filles de six lits, dont un pour une religieuse, même dimension que le précédent; dans le corridor, 4 lits où couchent 7 filles. Les vieux sont en bas, et leur dortoir de sept lits possède un éclairage et une ventilation moyennement suffisante."(53)

Suite à ses observations, il recommanda de ne plus permettre aux orphelins d'y habiter et de garder temporairement les vieillards dans cette bâtisse jusqu'à ce que l'hôpital actuel soit agrandi. Dans le cas des orphelins, il leur soumit l'idée de les transférer à Nicolet où un hôpital venait d'être construit.(54) Cette suggestion sera retenue et ceux-ci seront transférés, le 21 avril 1933, à l'Orphelinat-hôpital du Christ-Roi à Nicolet, en vertu de la loi de l'Assistance Publique.(55)

Cinq ans plus tard, ce sera au tour de l'hospice de fermer ses portes. Cependant, cela ne se fera pas sans difficulté. Depuis quelques années, l'hôpital connaissait encore une fois des problèmes d'espace. Les soeurs et les employés

décidèrent donc d'aller rejoindre les vieillards dans l'ancien couvent en s'installant dans les locaux laissés vacants par le départ des orphelins. Alors, quand les inspecteurs de l'hygiène publique déclarèrent qu'il était urgent de fermer la bâtisse, personne ne bougea; tous étant conscients que le fait de déménager à l'hôpital équivaldrait à réduire le nombre de lits pour les malades. Une troisième visite des inspecteurs, le 10 novembre 1938 aura pour résultat d'avoir raison de leur résistance et pour conséquence d'imposer aux autorités religieuses la pénible mesure de renvoyer leurs pauvres vieillards.(56)

De plus, il fallut entasser dans l'hôpital, devenu trop petit, le personnel religieux et laïc qui y avait trouvé refuge. Pour pouvoir le recevoir, on y fit les aménagements ci-après:

"Les filles-aides prenaient logement au sous-sol, occupant la salle de repassage et une chambre des employés, ceux-ci acceptant d'avoir leur réfectoire dans leur chambre à coucher. Dans le but d'en faire le cloître, le département des hommes au premier plancher subit diverses transformations, la chambre no 8, mesurant 15 X 7 pieds fut transformée en oratoire, en face duquel une autre salle de malades devenait une extension de la chapelle à l'heure des exercices religieux, puis, entre-temps, servait de réfectoire et de salle de communauté. Les deux chambres adjacentes devenaient infirmerie et dortoir."(57)

Au quatrième étage, on logea les soeurs qui durent, faute de place, glisser leurs valises sous leur lit.(58) Comme on peut voir, la situation, déjà pas rose avant, empirait.

Les Soeurs Grises avaient déjà commencé, depuis 1935, à dénoncer cet état de choses et à demander l'aide du gouvernement provincial pour agrandir l'hôpital, mais sans succès. Des discussions avaient même été entreprises entre la Maison-Mère de Nicolet et la Commission scolaire pour que celui-ci leur cède le terrain de l'hospice contre 7 lots appartenant aux Soeurs Grises dans le quartier Est de Drummondville. En plus, on avait engagé un architecte pour étudier la possibilité d'extensionner l'hôpital sur cet emplacement. Or, vers la fin de 1937, rien de concret ne s'était réalisé.(59)

L'annonce de la fermeture prochaine de l'hospice fit prendre conscience à la population de Drummondville de l'urgence de solutionner le problème d'exiguïté de l'hôpital. On se mit alors à parler de l'agrandir ou d'en construire un tout neuf. De 1937 à 1941, de nombreuses démarches seront effectuées pour faire avancer ce dossier. Des délégations et des pétitions seront envoyées à Québec pour obtenir un octroi. Plusieurs officiels du gouvernement provincial viendront visiter l'hôpital. Des réunions auront lieu entre divers groupements de Drummondville pour étudier les divers projets et établir un consensus acceptable.(60) D'autres essais seront tentés auprès de la Commission scolaire pour acquérir le terrain de l'hospice.(61) Toutes ces actions ne donneront aucun résultat positif.

Le 26 janvier 1942, l'évêque de Nicolet, Mgr Albini Lafortune, avisait par lettre le Ministre de la santé qu'il appuyait les Soeurs Grises dans leurs démarches pour obtenir un octroi de sa part. Il l'informait aussi de la situation tendue qui existait présentement à l'hôpital à cause du manque d'espace.

"Monsieur le Ministre,

Les Soeurs Grises de Nicolet vous ont écrit ces jours derniers, à propos de l'hôpital qu'elles projettent de construire à Drummondville. Et je ne les blâmerai pas de revenir à la charge, tant que le projet n'aura pas abouti.

Il ne faut pas nous en vouloir de notre insistance. Si vous saviez comme le service hospitalier est pénible dans le local qu'elles habitent présentement. L'état actuel des choses est capable de décourager les meilleures volontés. Les meilleures infirmières ne peuvent tenir longtemps à la tâche, longtemps à la besogne. Les médecins et les malades sont aux abois.

Je n'ignore pas les difficultés qu'il vous faut surmonter par le temps qui court. La guerre vous oblige à mettre une sourdine à vos largesses. Tout de même, je ne crois pas m'abuser en affirmant que l'Hospitalisation à Drummondville pose un problème dont on ne peut indéfiniment retarder la solution. Il faut de toute nécessité bâtir, et au plus tôt.

Les religieuses sont prêtes à faire leur part. Mais laissées à leur seule (sic) ressources, elles ne peuvent entreprendre la construction qui s'impose. Voilà pourquoi, elles vous demandent de l'aide, et une aide substantielle. J'appuie de tout coeur leur demande qui

n'est que raisonnable (...)"(62)

On ne sait pas si le gouvernement prit cette requête à la légère ou non car, quelques mois plus tard, les Soeurs Grises décidèrent de ne plus attendre et de bâtir sans subsides une deuxième annexe.

N'ayant point réussi à obtenir le terrain désiré, elles firent l'acquisition pour la somme de 6000\$, de l'autre emplacement voisin de l'hôpital soit celui de Mlle Edith Houston. Celui-ci n'avait pas été retenu au début par la communauté parce qu'il longeait la voie ferrée du C.N. qui aurait rendu plus tard, la possibilité d'un agrandissement plus difficile. Mais devant l'urgence de construire, on dut faire abstraction de cet obstacle.(63)

La construction de la nouvelle annexe débuta le 27 octobre et fut terminée au début de juillet 1943.(64) Doublant presque la capacité de l'établissement, elle porta celui-ci à 50 lits répartis dans 27 chambres, dont 14 privées. De ce nombre, on retrouvait quatre chambres de luxe et une pouponnière de 14 lits équipée d'un incubateur pour naissances prématurées.(65) Cet appareil ainsi que l'ameublement et l'équipement de deux chambres de luxe avaient été offerts gratuitement par un généreux bienfaiteur, M. Léo Surprenant. En février 1941, un autre geste fort apprécié par les soeurs fut posé par les Filles d'Isabelle. Celles-ci leur donnèrent un appareil à Rayons-X portatif qui leur rendit par la suite de grands services, surtout dans les cas de fractures.(66)

On considérait à l'époque que l'hôpital Ste-Croix pouvait maintenant rivaliser avec les hôpitaux des plus grands centres. Sans être aussi vaste qu'eux, il en avait tous les services, au



Le 3^e hôpital Ste-Croix. À gauche, la 2^e annexe fut terminée en septembre 1943



Bénédictio de l'annexe le 14 septembre 1943. De gauche à droite, première rangée: M. l'abbé Georges Auger, M. le curé Joseph Beauchemin, Mgr Paul Mayrand, P.D. curé de St-Frédéric, S. Ex. Mgr Albini Lafortune, M. le curé Adolphe Demers, M. l'abbé Bruno Poirier, chapelain. Deuxième rangée: Dr Lucien Hélie, Dr Guy D'Argencourt, Dr Ls-Ph. Couture, M. Léo Surprenant, M. Egidé Malouin. Troisième rangée: Dr J. de M. Taschereau, Dr René Millet, M. Adélar Rivard, rédacteur de La Parole. Quatrième rangée, une infirmière, MM. Ubald Pellerin et Gérard Tourigny, infirmiers, une infirmière, et les Soeurs de la Communauté.

complet. Ceux-ci étaient "des mieux organisés, avec salle d'opération moderne, laboratoire et pharmacie, avec toute une série d'appareils: deux à Rayons-X, l'un fixe et l'autre portatif, un à rayons ultra-violet, un à métabolisme, un à coagulation, un à diathermie et un à cyclopropane."(67)

La bénédiction officielle de la nouvelle annexe eut lieu le 14 septembre 1943 sous la présidence de Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet. Dans son édition du 16 septembre 1943, le journal La Parole nous décrit les événements de cette journée:

"La cérémonie débuta dans la jolie chapelle de l'hôpital, Mgr Lafortune était assisté de M. le chanoine Paul Mayrand, curé de St-Frédéric et de M. l'abbé J.-Adolphe Demers, curé de St-Joseph. Après la bénédiction de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice, il y eut salut du St-Sacrement. Son Excellence et les invités ont ensuite eu une réception dans le bureau des médecins, puis au souper. Nous avons également remarqué à la cérémonie, M. l'abbé J. Beauchemin, curé de Ste-Thérèse, M. l'abbé Edgar Laforest, curé de St-Simon, M. l'abbé Bruno Poirier, aumônier de l'hôpital, MM. les abbés G. Rouillard et J. Campagna, vicaires à St-Frédéric, le Dr L. Hélie, le Dr Guy d'Argencourt, le Dr L.-P. Couture, le Dr Gilles St-Onge, le Dr J.-Marc Morin, tous de Drummondville, le Dr René Millet et le Dr J. de M. Taschereau de St-Germain, M. Egide Malouin, constructeur de la nouvelle annexe de l'hôpital, M. J.-Léo Surprenant, bienfaiteur de l'hôpital, et autres

(...)"(68)

Cette même année, le 10 février 1943, les Soeurs Grises apprennent une bonne nouvelle du curé Paul Mayrand. Celui-ci les avisait que la Drummondville Cotton Co. avait enfin décidé de leur offrir gratuitement un terrain situé sur la rue Brock et touchant celui du "Gulf", (sic) aux seules conditions d'y construire un hôpital et d'y placer une plaque commémorative rappelant ce don.(69) Cependant, le 24 avril, en leur envoyant une copie du projet de contrat, il leur faisait part de son inquiétude vis-à-vis l'une des clauses qui obligeait la communauté à bâtir d'ici 5 ans sinon le terrain reviendrait à la compagnie. Pour lui, la guerre battant son plein, il était peu probable que le gouvernement provincial leur octroie de l'argent d'ici là. Quelques semaines plus tard, le 8 juin, Sr Maria Dupuis, économiste provinciale, l'avisait des changements apportés au contrat, dont celui repoussant à 7 ans au lieu de 5 l'obligation de construire.(70) Plus rien n'empêchant sa signature, le contrat fut paraphé au mois de décembre.

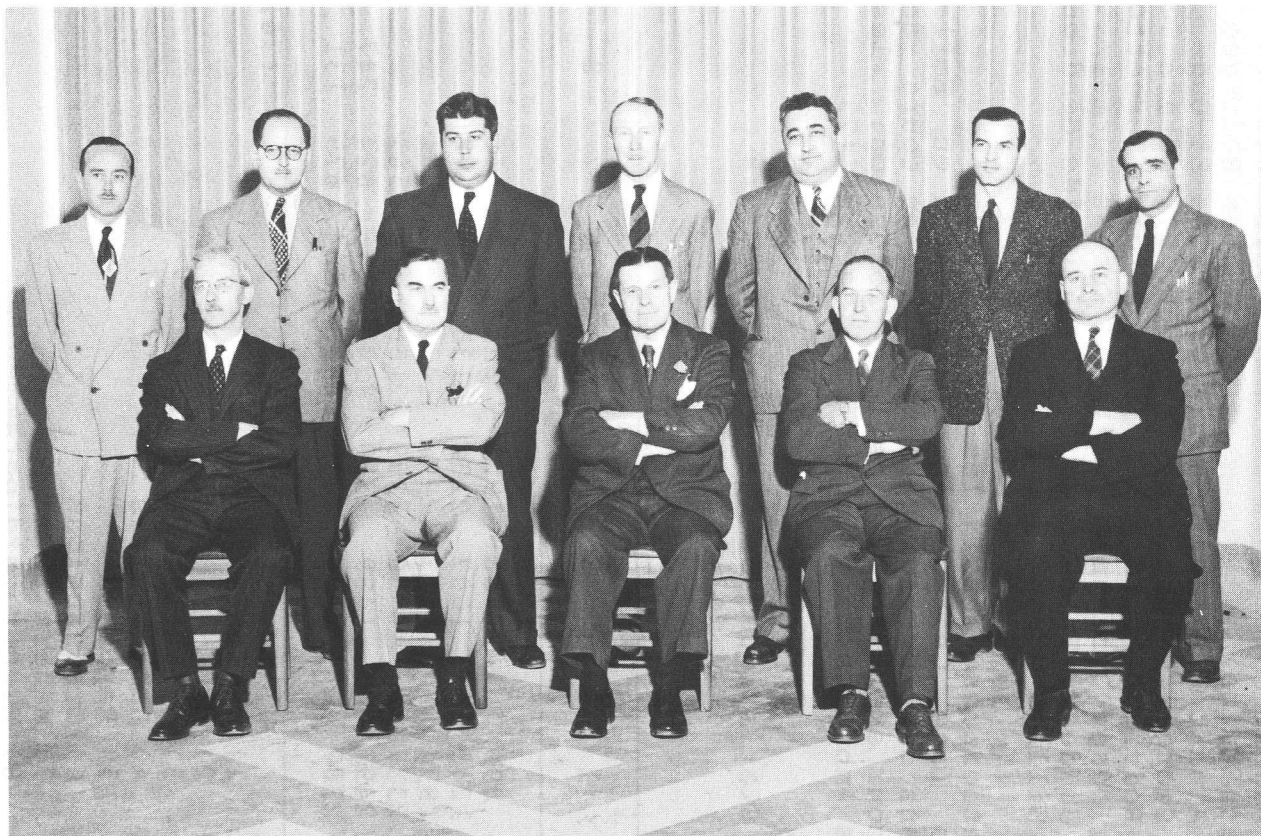
Au début de 1945, les employés de la Celanese négocièrent avec succès un plan d'assurance-groupe très avantageux pour eux et leur famille. Pour les Soeurs Grises, l'adoption d'un tel plan leur permit d'entrevoir une augmentation considérable du nombre de patients à l'hôpital et la possibilité que celui-ci soit bientôt trop exigü pour y répondre. Elles décidèrent donc de ne pas attendre que le pire se produise et commencèrent à élaborer dès le 8 février un projet pour bâtir un hôpital sur le terrain octroyé par la Drummondville Cotton Co. Or, l'ébauche des premiers plans leur montra qu'il leur serait difficile plus tard d'agrandir et d'y ériger un pavillon pour les étudiantes infirmières.(71)

Il fallut par conséquent laisser tomber ce site et en chercher un autre. Elles en trouveront un rapidement et c'est sur celui-là qu'elles y érigeront en 1949 l'hôpital Ste-Croix actuel. Nous en reparlerons plus longuement dans le prochain chapitre.

En 1948, cet hôpital pouvait hospitaliser au maximum 100 personnes si on mettait des lits dans les corridors. On y retrouvait les départements d'obstétrique, de médecine homme, de médecine femme, de chirurgie, de radiologie, de laboratoire, de la cuisine, de la buanderie et de la couture. Ceux-ci n'étaient pas tellement grands mais rendaient des services très appréciés par la population. En plus des Soeurs Grises, une vingtaine de médecins et une dizaine d'infirmières ainsi que quelques infirmiers y oeuvraient. Une école d'infirmières venait juste de voir le jour pour permettre à l'hôpital en construction de pouvoir bénéficier d'un personnel plus nombreux et qualifié. Il n'y avait pas de département de pédiatrie mais une petite salle à cet effet avait été aménagée dans celui de médecine homme.(72) Toutes les personnes qui travaillaient dans cet hôpital quittèrent avec une certaine nostalgie et la conviction d'avoir accompli de l'excellent travail malgré des conditions désavantageuses d'hospitalisation.

En 1949, le bureau médical était composé des médecins suivants:

Dr Guy d'Argencourt (dir. du Bureau Médical)	Dr Laurent Massé
Dr Lucien Hélie (président)	Dr Jean-Marc Morin
Dr Wilfrid Mélançon (vice-président)	Dr René Millet
	Dr J. Lamoureux
	Dr Horace Pelletier
	Dr Rock Pelissier



Le bureau médical de 1949 au nouvel hôpital Ste-Croix. Assis: Dr Marcel Goyer, Dr Guy D'Argencourt, Dr Lucien Hélie, Dr Wilfrid Mélançon, Dr Antoine Turcotte. Debout: Dr Gilles St-Onge, Dr Jean-Marc Morin, Dr Gaston Rodrigue, Dr René Millet, Dr Pierre-Paul Pion, Dr Laurent Massé, Dr Rodrigue Dugré.

Dr Marcel Goyer (secrétaire)	Dr Pierre-Paul Pion
Dr Albert Allard	Dr Gaston Rodrigue
Dr Georges Beauchesne	Dr Gilles St-Onge
Dr Rodrigue Dugré	Dr L. P. Couture
Dr Irénée Dufresne	Dr Antoine Turcotte
Dr J. de M. Taschereau	Dr Eusèbe Turmel
Dr William Gough	Dr Aristide Gendron

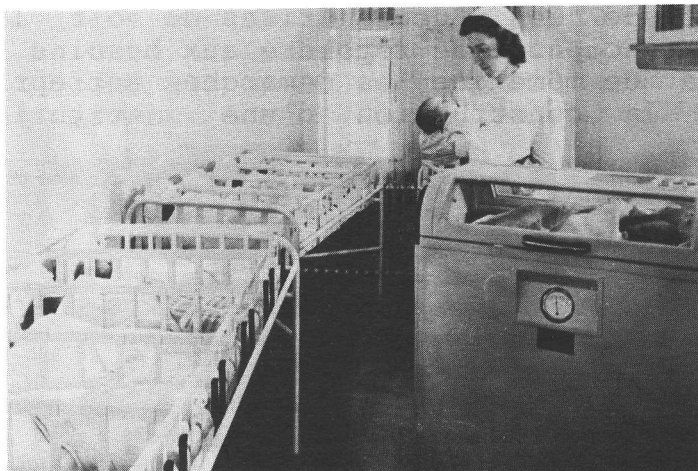
Mentionnons aussi les décès des regrettés Docteurs Lane Charpentier, Joseph Garon et Emile Dion sans oublier ceux qui ont quitté en cours de route pour exercer ailleurs leur profession: les Docteurs Ambroise Béliveau et Paul Cartier.(73)

Statistiques de l'hôpital Ste-Croix
de 1943 à 1948

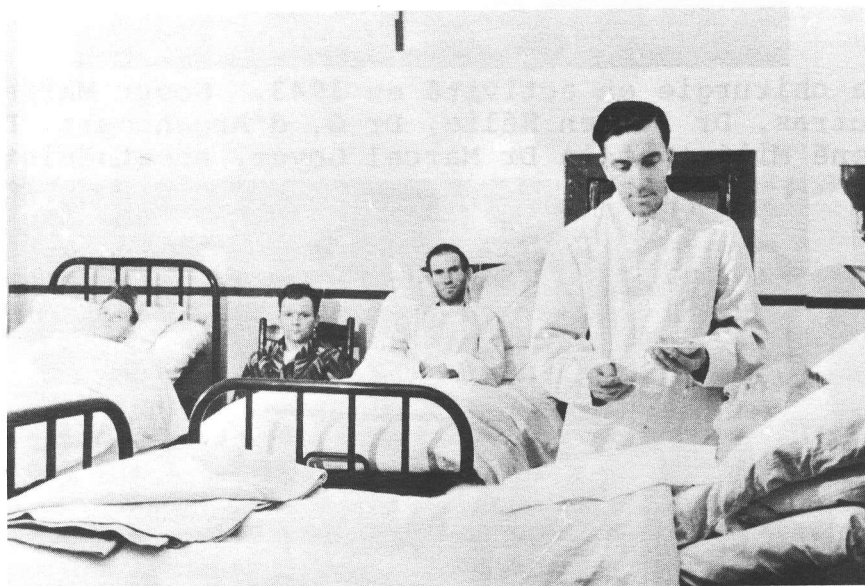
Années	1	2	3	4	5	6	7	8
1943	899		788	1928	821	14	146	
1944	1245	65	1007	2138	1135	36	248	
1945	1974		1422	2996	1432	32	331	
1946	2339		1336	3389	2150	30	547	
1947	2491		1489	4319	3387	166	624	247
1948	2787		1799	6368	4988	304	675	131

(74)

Légende: 1) Patients
2) Lits
3) Opérations
4) Laboratoires
5) Rayons-X
6) Transfusions
7) Maternité
8) Electrocardiogramme

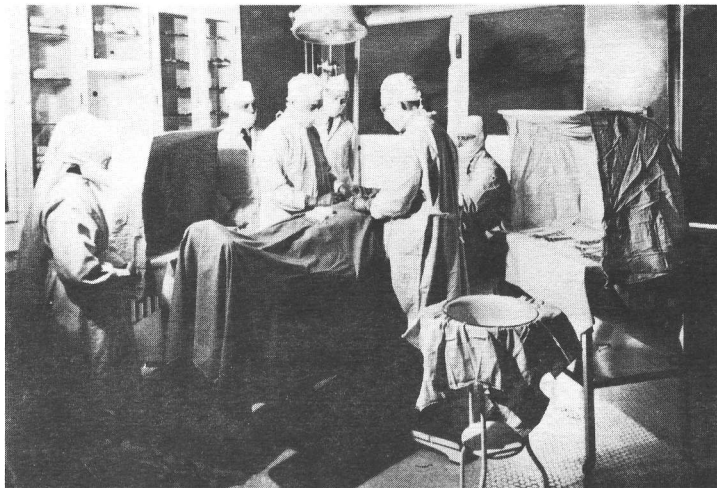


La pouponnière en 1944 sous les soins de l'infirmière Suzanne Baril



Une salle de patients chez les hommes avec M. Armand Demers, infirmier

Comme le démontre le tableau ci-haut, l'inquiétude des Soeurs Grises de voir l'hôpital devenir incapable de répondre aux besoins s'avéra justifié de même que les démarches entreprises en vue de la construction d'une institution plus vaste.



La chirurgie en activité en 1943. Soeur Maria Jutras, Dr Lucien Hélie, Dr G. d'Argencourt, Dr René Millet et le Dr Marcel Goyer, anesthésiste



La cuisine en 1943. De g. à dr. Cécile Godbout, S. Fernande Bouchard, S. Rachel Deschesnes, Annette Courcy, Alice Charpentier

Références

- (1) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (2) Soeur M.-Carmen René, s.g.m., Soeurs Grises Nicolétaines, Trois-Rivières, Ed. du Bien Public, 1949, p.39
- (3) Mgr Paul Mayrand et al, L'Hôpital Ste-Croix, Drummondville, s. éd., 1949, p.86
- (4) Loc. cit.
- (5) Soeur M-Carmen René, s.g.m., op. cit., p.39 à 290
- (6) Ibid., p.290 à 291
- (7) Ibid., p.291
- (8) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 5
- (9) La Société Historique du Centre du Québec Inc., Drummondville d'antan en photos, Drummondville, Imprimerie Paris Inc., 1980, p.
- (10) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.67
- (11) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 9c
- (12) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.11
- (13) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (14) Ibid., doc. 10a
- (15) Loc. cit.
- (16) Ibid., doc. 6
- (17) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.67
- (18) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville Historique 1, doc. 13a
- (19) Ibid., doc. 6
- (20) Tableau fait à partir de plusieurs sources.
- (21) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville Historique 1, doc. 6
- (22) Ibid., doc. 22
- (23) Ibid., doc. 25a
- (24) Ibid., doc. 26
- (25) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.69
- (26) B.E.D., registre B, vol. 37, no 26851, 5

- sept. 1891
- (27) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (28) Loc. cit.
- (29) Robert Lahaise et al., L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973, Coll. "Histoire", Montréal Ed. Hurtubise HMH Ltée, p.256
- (30) Ernestine Charland-Rajotte, Drummondville, 150 ans de vie quotidienne au coeur du Québec, Drummondville, Ed. des Cantons, 1972, p.52
- (31) A.H.S.C., Cahier de lettres des Soeurs Grises, 18 nov. 1918
- (32) Loc.cit.
- (33) Soeur M.-Carmen René, s.g.m., op. cit., p.292-293
- (34) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (35) Mgr Paul Mayrand, op. cit., p.11 à 13
- (36) Ibid., p.12
- (37) B.E.D., registre B, vol. 82, no 65146, 25 janvier 1927
- (38) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.13
- (39) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 49
- (40) B.E.D., registre B, vol. 82, no 65146, 25 janvier 1927
- (41) Loc. cit.
- (42) Sr Jacqueline Lacroix, s.g.m., Renseignements verbaux, 14 février 1986
- (43) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (44) La Parole, vol. 9, no 17, 17 juin 1943, p.2
- (45) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (46) La Parole, vol. 4, no 42, 16 janvier 1930, p.1
- (47) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.13
- (48) La Parole, vol. 4, no 43, 23 janvier 1930,

- p.1
- (49) La Parole, vol. 9, no 17, 17 juin 1943, p.2
 - (50) Loc. cit.
 - (51) La Parole, vol. 35, no ?, 1er décembre 1960
 - (52) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.13
 - (53) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 61
 - (54) Loc. cit.
 - (55) Ibid., doc. 78
 - (56) Ibid., doc. 6
 - (57) La Parole, vol. 9, no 17, 17 juin 1943, p.2
 - (58) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.15
 - (59) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 84 à 89
 - (60) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p. 15 à 17
 - (61) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 98
 - (62) Ibid., doc. 137
 - (63) B.E.D., registre B, vol. 95, no 86966
 - (64) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
 - (65) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.17
 - (66) La Parole, vol. 9, no 17, 17 juin 1943, p.2
 - (67) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.17 et 19
 - (68) La Parole, vol 18, no 18, 16 septembre 1943, p.1
 - (69) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
 - (70) Ibid., doc. 160 et 162
 - (71) Ibid., doc. 6
 - (72) Sr Réjeanne Letendre, Renseignements verbaux, 14 février 1986
 - (73) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p.123
 - (74) Ibid., p.71



Coll. du photographe Pierre Dozois. —
Vue de l'Hôpital Ste-Croix et de son Pavillon d'Youville prise en mars 1986.

CHAPITRE II

L'HÔPITAL STE-CROIX ACTUEL (1947-1986)

De 1949-1959

Le terrain de la Drummondville Cotton Co. s'étant avéré inadéquat, les Soeurs Grises jetèrent les yeux en 1946 sur un autre terrain qu'elles avaient tenté d'acquérir en 1914, mais sans succès.(1) Il appartenait à la communauté des Frères de la Charité qui acceptèrent cette fois-ci de le leur vendre pour la somme de 31785,00\$. C'est le révérend Frère Evan, supérieur provincial des Frères de la Charité et la révérende soeur Maria Dupuis, économe provinciale de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, qui furent mandatés par leur communauté pour signer le contrat de vente, le 18 octobre 1946.(2) Situé au coin de la rue Hériot et de l'avenue des Frères, celui-ci, d'une superficie de 20 arpents était borné comme suit:

- "1. Un certain terrain mesurant huit cent vingt-deux pieds de front sur la rue Hériot sur une profondeur de sept cent quatre-vingts pieds à la ligne sud-est et sept cent quatre-vingt-sept pieds à la ligne nord-ouest et huit cents pieds de front à la profondeur, connu et désigné comme étant partie des lots nos sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux aux plans et livres de Renvoi Officiels du quartier Est de la cité de Drummondville, comté de Drummond, et compris dans les limites suivantes: en front au sud-ouest par la rue Hériot, en profondeur au nord-est par une partie du lot no sept

restant la propriété de la venderesse, d'un côté au sud-est par la rue Dunkin projetée, et de l'autre côté au nord-ouest par l'Avenue des Frères (ptie 7, 28, 29, 30, 31, 32). (...)

2. Un autre terrain mesurant quarante-cinq pieds de front sur une profondeur de cent pieds pour de là faire équerre et prendre une largeur de cent soixante-dix pieds sur une profondeur de six cents pieds soixante-dix pieds du côté nord-ouest, connu et désigné aux plan et livre (sic) de Renvoi Officiels dudit quartier Est de la cité de Drummondville, comme étant une partie du lot numéro sept; lequel terrain est compris dans les limites suivantes: en front au sud-ouest pour les quarante-cinq pieds de front, la rue Dunkin, et les cent vingt-cinq pieds, le terrain de M. J.-O. Montplaisir ou représentants, d'un côté au sud-est les lots nos. cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf et soixante des subdivisions officielles du lot sept aux mêmes plan et livre (sic) de Renvoi Officiels du quartier Est de la cité de Drummondville, et au nord-est la rivière St-François (...) (3)"

Ce terrain faisait partie d'un vaste lopin de terre que les Frères de la Charité avaient acheté 12,000\$ du curé Frédéric Tétreau, le 23 mai 1906. Sur une parcelle, ils avaient construit le Collège Commercial St-Frédéric (aujourd'hui remplacé par le

Collège St-Bernard). Pour sa part, le curé Tétreau avait acheté cette propriété de William Mitchell, le 30 octobre 1905, au prix de 14,000\$. Ce dernier l'avait obtenue de l'avocat Edward John Hemming pour la somme de 8,000\$, le 25 juillet 1899.(3)

Quelques mois plus tard, le 24 mai 1947, les constructeurs coulèrent les fondations du futur hôpital Ste-Croix. Pour souligner l'événement, on organisa la traditionnelle cérémonie de la première pelletée de terre. Les Mères Clarilda Fortin et Emérentienne Martin, assistantes générales, Alice Laverdure, économiste générale de la Maison-Mère de Montréal, Maria Dupuis, économiste provinciale et Marie-Alvina Douville de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, se déplacèrent pour y assister.(4)

"A 2 heures p.m. MM. les Curés Joseph Beauchemin et Edgar Laforest, une douzaine de nos médecins, Monsieur Rosario Marchand, agent d'affaires de la Communauté, M. J.-L. Guay, entrepreneur de la future construction, M. Camille Tessier, délégué comme représentant de Monsieur Robert Bernard, M. A. L., Madame Robert Bernard, M. Faucher, pro-maire, les rédacteurs des journaux de la région: "La Parole" et "L'Homme Libre", et une vingtaine des religieuses de la mission donnaient ensemble un premier coup de pelle aux assises de notre futur Hôpital Sainte-Croix."(5)

Une fois les fondements achevés, les travaux de construction de l'édifice se mirent en branle le 2 juillet. Quelques mois plus tard, un premier accident, sans gravité pour les ouvriers, vint retarder d'environ une semaine le déroulement des travaux. En effet, le 8 mars 1948, un incendie provoqué par l'explosion d'une fournaise pour le séchage



Les plans du nouvel hôpital Ste-Croix en 1948



L'hôpital Ste-Croix à vol d'oiseau

du ciment ravagea en une heure les formes de la structure en béton de l'édifice. Plus tard, le 31 décembre, un autre incident du même genre se produisit à cause de l'imprudence d'un chauffeur. Cette fois-ci, on ne déplora aucun dommage au bâtiment mais l'ouvrier fut brûlé au visage et aux mains.(6)

C'est sous la présidence du vicaire général du diocèse de Nicolet, Mgr Roméo Gagnon, que se déroula, le 16 septembre, la bénédiction de la pierre angulaire de l'hôpital. Environ un millier de personnes étaient présentes dont le sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre social, M. Jean Grégoire, et les représentants des autorités religieuses et civiles de la ville.(7)

Construit sous la direction de l'architecte Louis-N. Audet de Sherbrooke, l'hôpital fut réalisé par l'entrepreneur général, J.-L. Guay et Frères Limitée de Montréal, et les sous-entrepreneurs suivants: J.-W. Jetté Ltée de Montréal, chauffage et plomberie; Godbout et Frères, briqueteurs; Antonio Archambault Ltée; Cie Canadienne de Carrelages Ltée de Montréal, terrazzo, tuile et marbre; Alfred Landry, réfrigération; Lorenzo Dessert de Drummondville, peintre; Origène Bolduc, électricien; Otis Fensom Elevator Co. Lted, ascenseur; Lalonde et Valois, pour la pose d'acier et d'armature.(8)

Une fois terminé, l'hôpital Ste-Croix avait coûté au moins 1,500,000\$.(9) L'aide du gouvernement provincial se monta à 185,000\$ et celle du fédéral à 191,680\$.(10) Une souscription pour défrayer le coût de l'ameublement et de l'équipement fut lancée le 23 mai 1949 sous le patronage de Mgr Albin Lafortune et la présidence conjointe de Mgr Paul Mayrand, curé de St-Frédéric et de M. Gaston Ringuet, maire de Drummondville.(11) M.

Léo Surprenant accepta la lourde tâche de la diriger et de tenter d'atteindre l'objectif prévu de 200,000 son organisation comprenait 5 sections. Les résultats obtenus dans chacune des sections furent les suivants:

Les noms spéciaux: industries, entreprises les plus considérables, la Cité de Drummondville
Président: M. Robert Bernard, M.A.L.
Objectif: 140,000\$ Reçu: 134,355\$

Le clergé: les paroisses:
Président: Mgr Paul Mayrand,
Objectif: 10,000\$ Reçu: 12,950\$

Les médecins dentistes et pharmaciens
Président: Dr Guy D'Argencourt
Objectif: 15 000\$ Reçu: 15,598\$

Les noms réservés: places d'affaires

Présidents: Léo Surprenant et J.-L. Paillé.
Objectif: 32,000\$ Reçu: 27,500\$

Les municipalités rurales de comté
Président: Edgar Dumaine, préfet
Objectif: 3,000\$ Reçu: 150\$

Total des montants reçus: 190,553\$ (12)

Vers la fin de juillet, quand toutes les souscriptions furent enregistrées, celles-ci avaient rapporté le joli montant de 192,000\$. De plus, certains bienfaiteurs anonymes donnèrent l'argent nécessaire pour pourvoir convenablement la chapelle.
(13)

De son côté, la communauté des Soeurs Grises engagea un montant de 1,000,000\$. (14)

Cette bâtisse en forme de T comprenait sept planchers, un appentis, un sous-sol et possédait une ossature en béton armé. La chaufferie était séparée du bâtiment principal et un tunnel les reliait.(15) Dans la chaufferie, on retrouvait la machinerie nécessaire à son fonctionnement et sur ses trois étages, surtout des chambres pour le personnel féminin et masculin.(16)

Dans son édition du 10 février 1949, le journal La Parole publiait l'article ci-après donnant une brève description de l'aménagement intérieur de l'hôpital.

"(...) Au sous-sol, on se trouve d'abord en face d'une infinité de tuyaux de toutes les dimensions pour le chauffage, le service de l'eau, etc. (...) On y trouve également la base des ascenseurs, etc. En somme le sous-sol contient la partie vitale de tout le système mécanique de l'édifice. Au rez-de-chaussée, se trouvent la buanderie, un immense entrepôt frigorifique, une voûte non moins vaste, l'entrée pour les ambulances, la morgue, et autres pièces de commodité courante. Au premier plancher, c'est l'entrée principale, le poste d'information, les bureaux de l'administration, puis dans la partie arrière la cuisine et la cafétéria aux vastes proportions, une salle de service, etc. Au deuxième plancher, le laboratoire, la salle de rayons-X, des cellules pour le personnel, et un certain nombre de chambres pour les patients; au troisième, les chambres privées pour les patients, deux salles de chirurgie, salle des médecins, la pouponnière, très vaste, etc.



Bénédiction de l'hôpital Ste-Croix le 25 juillet 1949. Mgr Paul Mayrand et Mgr Adolphe Demers présidaient conjointement la cérémonie.



Au micro, l'honorable Albini Paquette, ministre de la santé, s'adresse aux personnalités présentes lors de l'inauguration le 25 juillet 1949



La communauté de 1949. De gauche à droite, première rangée: S. Amanda Houde, S. Anna Manseau, Mère Florida Doucet, sup., Mère M.-E. Gallant, sup. pr., S. Urbina Sylvestre, S. Alphonsine Normand, S. M.-Antoinette Bourgeois. Deuxième rangée: S. Amanda Doucet, S. Clara Lachapelle, S. Angéline Proulx, S. Maria Jutras, S. Anita Proulx, S. Elodia Lessard, S. Madeleine Deshaies, S. Marie Forest, S. Béatrice Dubuc, S. Marie-Carmen René. Troisième rangée: S. Emilienne Jutras, S. Simone Lesieur, S. Béatrice Moreau, S. Rose Lemire, S. Laura Turmel, S. Véronique Boutin, S. Marie Caron, S. Rose-Alma Dubois. Quatrième rangée: S. Thérèse Dupuis, S. Rita Fleurent, S. Gertrude Jutras, S. Emilienne Labonté, S. Marie-Ange Charlebois, S. Georgette Charette, S. Rita Gagné, S. Madeleine Rho, S. Rita Leclerc.

Au quatrième, quatre autres salles de chirurgie, une jolie chapelle qui prend deux étages; au cinquième et au sixième planchers des chambres, au septième le solarium, au huitième (l'appentis) le système de ventilation (...)

A chaque étage également se trouve un poste de garde-malades (sic) et chaque chambre a son appel (...) Chaque chambre a son ou ses gardes-robres selon le nombre de lits, mais aucune ne contiendra plus de quatre lits. Chaque chambre privée a un lavabo et une salle de toilette avec bain et douche. Bref, l'hôpital pourra accomoder 200 patients; à ces 200 lits s'en ajoutent presque autant pour le personnel. (...)."(17)

C'est donc cette grande bâtisse pouvant recevoir 228 patients que vint bénir et inaugurer Mgr Paul Mayrand, curé de St-Frédéric, le 21 juillet 1949. Il remplaçait l'évêque de Nicolet, Mgr Albini Lafortune, alité. Pour l'assister, on avait fait appel au chanoine Adolphe Demers, curé de la paroisse St-Joseph, et à l'abbé Joseph Beauchemin, curé de la paroisse Ste-Thérèse. Quelques milliers de personnes assistèrent à cette cérémonie dont plusieurs membres du clergé, la plupart des médecins de Drummondville et de la région, les représentants des deux paliers de gouvernement et des divers conseils municipaux ainsi que les autorités religieuses de l'hôpital.

Après la bénédiction, tous les invités d'honneur furent conviés à se rendre à la chapelle, non encore terminée, pour écouter les allocutions d'usage marquant l'ouverture officielle du nouvel hôpital Ste-Croix. Le Dr Lucien Hélie, président du bureau médical, présenta tour à tour les

orateurs suivants: le maire Ringuet, le Dr Guy D'Argencourt, directeur du bureau médical, M. Armand Cloutier, député fédéral de Drummond Arthabaska, la rév. Mère Florida Doucet, supérieure de l'hôpital, M. Robert Bernard, député provincial de Drummond, l'abbé Walter Houle, aumônier de l'hôpital, l'honorable Dr Albin Paquette, ministre de la santé du Québec, et Mgr Paul Mayrand.(18)



Le laboratoire du nouvel hôpital Ste-Croix

Chacun fit à sa façon l'éloge des artisans de l'hôpital. Par exemple, S. Florida Doucet "offrit à tous les bienfaiteurs de l'institution le merci du malade et de la Soeur de la Charité. Il y a du bonheur déclara-t-elle à remplir à Drummondville une mission de dévouement à cause de la bienveillance du clergé, des dirigeants et de la population (19)". Pour sa part, le maire Gaston Ringuet "exprima la reconnaissance de la population à l'égard des Soeurs Grises, qui en dépit des octrois des gouvernements et de la souscription populaire absorbent encore une dette de plus d'un million de dollars (20)". De son côté le député Robert Bernard "rappela qu'il était question de ce nouvel hôpital depuis vingt-cinq ans. Le projet a enfin été réalisé et ce sont les religieuses qu'il faut surtout remercier. Ce sont elles, et elles seules, qui ont doté la ville de cet hôpital et qui en supportent le coût (21)". Par la suite, il remercia tous ceux qui de près ou de loin avaient participé à la réalisation de l'hôpital (22).

Les deux derniers témoignages nous montrent à quel point tous étaient reconnaissants envers les Soeurs Grises qui avaient réussi à doter Drummondville d'un hôpital correspondant aux besoins de la population.

Le transfert des malades de l'ancien au nouvel hôpital Ste-Croix débuta dans l'après-midi du 25 juillet 1949, alors que des ambulanciers commencèrent à transporter les 20 adultes et les 15 bébés qui s'y trouvaient. Cependant, cette bâtisse ne resta pas longtemps inoccupée. Dès le début d'août, elle prit le nom de foyer St-Paul et on la fit rénover pour y accueillir des personnes âgées. (23)

Au mois de septembre, la Légion canadienne

lançait une campagne de souscription de 4 000\$ pour munir l'institution hospitalière de l'équipement nécessaire au traitement de la poliomyélite et défrayer les dépenses des malades trop pauvres pour les acquitter (24). Le vif succès que connut la campagne permit au groupe de présenter officiellement aux autorités de l'hôpital, le 27 octobre, le poumon d'acier et les autres appareils devant servir au traitement de cette maladie (25).

Le 19 mars 1951, les employés généraux de l'hôpital Ste-Croix et du foyer St-Paul décidèrent de se syndiquer et de s'affilier à la C.S.N. Ils nommèrent leur syndicat l'association des employés d'hôpitaux de Drummondville (26).

En 1955, une clinique anticancéreuse fut ouverte grâce à des octrois des deux paliers de gouvernement. Ceux-ci contribuèrent pour la somme de 49,252.75\$ à l'achat et à l'installation d'un appareil pour des traitements au radium et d'un autre pour la thérapie (27). On engagea aussi un pathologiste, le Dr J.-P. Tremblay, pour organiser un service de pathologie. La même année, un éboulis survenu à Nicolet, le 12 novembre, força l'évacuation de l'Hôtel-Dieu de Nicolet qui transféra 28 vieillards à l'hôpital Ste-Croix. Un peu plus tard, un deuxième malheur s'abattit sur l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Le feu le détruisit complètement et ses ateliers de reliure et d'imprimerie furent déménagés à l'hôpital Ste-Croix pour pouvoir continuer leurs activités. L'hébergement des vieillards à l'hôpital Ste-Croix prendra fin le 22 août 1957 avec le départ des trois dernières dames âgées. Pour leur part, les ateliers de reliure et d'imprimerie fonctionneront jusqu'en juillet 1960, alors qu'ils seront transférés encore une fois au nouvel Hôtel-Dieu de Nicolet (29). En 1959, un octroi de 58,187\$ du gouvernement fédéral permettra de moderniser l'équipement du département de radiologie à Ste-

Pour les Soeurs Grises et le personnel de l'hôpital Ste-Croix, cette première décennie leur permit de souffler un peu si on considère tous les tracassés que les trois premières demeures leur avaient causés. Cependant, les années qui vont suivre seront pour les soeurs beaucoup plus difficiles.



Soeur Florida Doucet,
supérieure à l'hôpital
Ste-Croix



Soeur Simone Lesieur,
1^{ère} directrice de
l'école des infirmières



Soeur Jacqueline La-
croix, supérieure de
1962 à 1967 et direc-
trice des finances
par la suite.



Soeur Gabrielle Gran-
ger, supérieure de
1967 à 197

2) De 1960 à 1972

Le gouvernement du Québec, suite à une requête des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, constitua le 14 avril 1960, l'hôpital Ste-Croix en corporation. Celui-ci, devenait maintenant une entité distincte de la corporation de l'Hôtel-Dieu de Nicolet et n'était plus obligé de référer toujours à cette dernière pour régler ses problèmes. Les soeurs suivantes furent nommées pour diriger l'hôpital Ste-Croix: Georgette Charette, supérieur, Thérèse Thibeault, lère conseillère, Emilienne Charpentier, 2ème conseillère et Claire Précourt, secrétaire (31).

Puis, le 8 juillet 1963, pour se conformer aux exigences de la loi des hôpitaux "Bill 44" un conseil d'administration provisoire composé de soeurs, de laïcs et d'un médecin, est formé. Il comprend les personnes suivantes:

- M. Marcel Gaudette, président
- S. Léontine Mongrain, vice-présidente
- Mère Clarilda Fortin
- S. Anna Manseau
- S. Marie-Ange Baril
- Dr Guy d'Argencourt
- M. Gordon Kittson
- S. Jacqueline Lacroix
- S. Emilienne Charpentier (32)

Le mois suivant, le 28 août 1963, les amendements à la charte de la corporation sont approuvés par le Gouvernement. Suite à cela, un Conseil d'administration officiel est constitué, le 6 juillet 1964, des officiers et des membres suivants:

- M. Marcel Gaudette, président
- S. Léontine Mongrain, vice-présidente

S. Jacqueline Lacroix, directrice-générale
Mère Clarilda Fortin
S. Gabrielle Granger
S. Marie-Ange Baril
S. Emilienne Charpentier
Dr Guy d'Argencourt
M. Gordon Kittson (33)

Pendant ce temps, le 1er janvier 1961, les malades de l'hôpital (94 adultes et 22 bébés) passaient sous le régime de la nouvelle Loi de l'Assurance-Hospitalisation. (34)

En 1965, l'hôpital Ste-Croix fait de nouveau face au problème de l'exiguïté de ses lieux. Il n'est plus assez grand pour assurer des services adéquats à la population de Drummondville. Selon des normes minimales, l'hôpital devrait compter sur au moins 5 lits par 1,000 de population soit environ 400 lits pour les 80,000 personnes qu'il dessert. Or, l'hôpital ne peut offrir présentement que 174 lits dont seulement 88 sont réservés pour les patients adultes de médecine et de chirurgie, les autres allant à l'obstétrique et aux enfants. Dès lors, des mémoires sont envoyés par les autorités de l'hôpital, la Chambre de Commerce et les corps intermédiaires du Drummondville métropolitain au gouvernement du Québec pour lui faire prendre conscience de la rareté de lits aigus à l'hôpital Ste-Croix et pour l'obliger à débloquer des crédits le plus rapidement possible afin de procéder à l'agrandissement (35). L'année suivante, le transfert des étudiantes infirmières de l'hôpital à la nouvelle école des infirmières permettra d'augmenter de 40 le nombre de lits réservés aux soins des malades

Le 10 septembre 1969, leurs nombreuses démarches semblent vouloir aboutir quand le gouvernement du Québec adopte l'arrêté en conseil no 2655 autorisant la Corporation de l'hôpital Ste-Croix à engager

les services de professionnels pour préparer un rapport au ministère, "à la suite duquel la corporation serait autorisée à faire préparer par les dits (sic) professionnels, de concert avec le service d'études techniques du ministère de la Santé, le programme et les esquisses préliminaires des travaux à exécuter pour donner suite à la décision du ministère de la Santé". De plus, le 27 octobre, le ministère de la Santé demande au comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est, d'étudier les besoins en lits pour malades généraux et chroniques dans la région de Drummondville (36)

En décembre, le Dr Gaston Rodrigue, directeur-général de l'hôpital, fait parvenir au ministre de la Santé, l'honorable Jean-Paul Cloutier, les recommandations des professionnels retenues pour faire le rapport "en vue de savoir si la construction d'une bâtisse ne serait pas préférable aux travaux de rénovation devenus nécessaires à la bâtisse actuelle (37)". Il l'avise aussi que le conseil d'administration a entériné les conclusions de ce rapport, qui sont "l'agrandissement et la rénovation de l'hôpital Ste-Croix, formant ainsi un campus intégré pour répondre adéquatement aux exigences modernes de la médecine hospitalière globale et aux besoins de la région de Drummondville (38)". Cette solution si elle était acceptée par le gouvernement permettrait d'épargner environ 1,000,000\$ parce que les services déjà existants dans l'hôpital, partagés dans un complexe intégré, entraîneraient une telle économie. De plus, la population se verrait offrir des soins aigus, intermédiaires et psychiatriques. On entend par soins intermédiaires, ceux pour malades chroniques à court terme et convalescents ainsi que les soins en réhabilitation. Selon trois hypothèses d'agrandissement envisagées par les professionnels, la capacité d'hospitalisation de l'hôpital pourrait être portée à 470, 530 ou 590 lits.

Les professionnels avaient aussi étudié la possibilité de réaménager le Centre hospitalier Georges-Frédéric de façon à en faire un établissement pour les besoins de soins aigus, intermédiaires et psychiatriques. Construit en 1967, ce centre d'hospitalisation avait orienté sa vocation surtout vers les malades chroniques à long terme, les soins de gardes et l'hébergement. Mais l'étude démontra que vouloir changer son orientation serait très coûteux et peu rentable car aucune facilité lors de sa construction n'avait été prévue pour recevoir les services de radiologie, laboratoire, chirurgie et physiothérapie, indispensables pour un tel changement.

Quelques jours plus tard, le ministre de la Santé avise les autorités de l'hôpital qu'il accepte les conclusions du rapport et il les autorise à procéder à la préparation du programme et des esquisses, de concert avec le service d'études techniques (39). Il reçoit aussi le 5 mars 1970, le rapport du comité de Planification des Cantons de l'Est qui recommande ceci:

"1. Que le nombre de lits de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville soit porté à 505 lits dont 360 pour malades aigus, 100 pour malades chroniques de moyens séjours et 45 pour malades psychiatriques."

"2. Que des facilités modernes et efficaces de cliniques externes soient développées dans le but de pouvoir traiter en consultation externe le plus grand nombre possible de personnes qui n'ont pas un besoin absolu d'être hospitalisées et afin de faire de l'hôpital Ste-Croix un véritable centre de santé communautaire pour toute la sous-région de Drummondville.(40)"

Cependant, malgré ces deux rapports et l'approbation du Ministère de la santé de commencer à faire des esquisses, le projet fut remis en question en 1970 quand le Ministère de la santé décida d'entreprendre une révision des projets de construction et de rénovation d'hôpitaux en voie de réalisation (Commission d'enquête sur la santé Castonguay-Nepveu).

Par la suite des représentants du conseil d'administration de l'hôpital auront de nombreuses rencontres et discussions avec le député de Drummond, M. Bernard Pinard, et le ministère de la Santé, pour qu'un projet de rechange soumis au comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est tenant compte des normes de la commission Castonguay-Nepveu, soit réalisé à partir des recommandations de ce comité (41).

Toutes ces démarches aboutiront à l'adoption de l'arrêté en conseil 374-72, le 9 janvier 1972. Dans celui-ci, le gouvernement du Québec autorisait la corporation de l'hôpital Ste-Croix à agrandir, à rénover et à transformer son institution selon le plan suivant:

1. Agrandissement d'une superficie de l'ordre de 40,000 pieds carrés de plancher, en vue d'y loger le service d'urgence, les cliniques d'urgence, les cliniques externes, le bloc chirurgical, le service de radiologie et les laboratoires, pour un montant maximum de 1,600,000\$ incluant les honoraires des professionnels et certaines contingences;
2. La transformation intérieure de l'hôpital existant en vue de porter la capacité de l'hôpital de 205 à 300 lits et la rénovation de certains services;(42)

Il était permis à la corporation de retenir les services d'un architecte et d'un ingénieur-conseil pour préparer dans un premier temps les esquisses préliminaires et dans un deuxième temps les plans et devis. Une fois ces deux étapes acceptées par le Ministère des Affaires sociales, elle pouvait passer à l'exécution des travaux mais seulement pour la première phase; la deuxième phase devant faire l'objet auparavant d'un autre arrêté en conseil pour en déterminer le coût total (43). Nous verrons plus loin ce qu'il adviendra de cet arrêté en conseil et de l'agrandissement de l'hôpital Ste-Croix.

Entre-temps un autre grand projet sera discuté et mené à terme en 1966, celui de la construction d'une école d'infirmières distincte, tout près de l'hôpital(44).

Même si le dossier de l'agrandissement n'en était encore qu'au stade de l'arrêté en conseil et des esquisses, l'hôpital Ste-Croix continua quand même à progresser. Parmi les réalisations les plus importantes de cette période, retenons qu'en 1964, un service d'urgence s'ouvrait à la population.

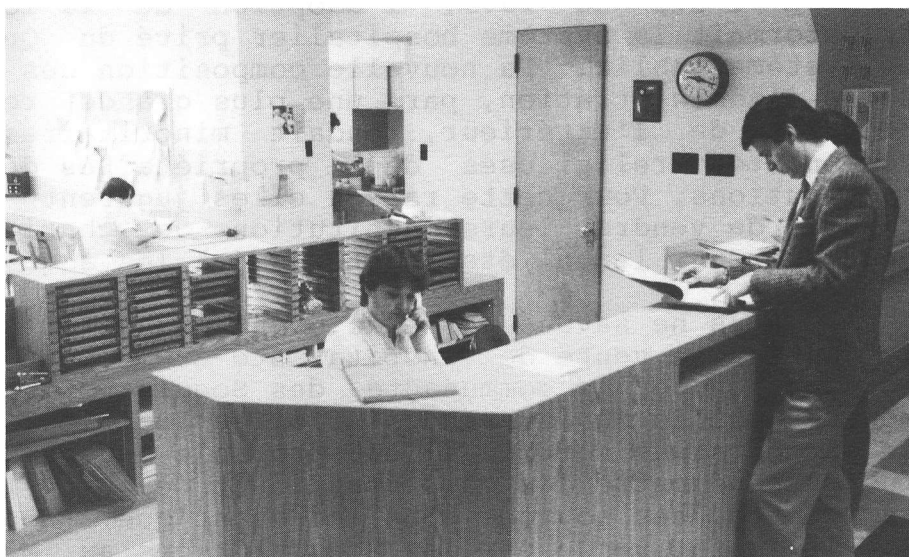
De plus, suite à des crédits de 300,000\$, du gouvernement du Québec, des rénovations furent effectuées à la chaufferie. On y installa un système de chauffage à l'huile et une centrale électrique; un tunnel fut construit pour relier ce bâtiment à l'école des infirmières (45).

L'année suivante, un octroi de 134,195\$ permit de moderniser l'équipement du département de radiologie (46).

Suite à l'intérêt manifesté par le Conseil des médecins, le Service de soins à domicile Drummondville Inc. voyait le jour le 15 septembre 1968 (47).



Le poste de garde aux soins intensifs.



Un des postes de garde à l'un des étages de malades.

La même année, les services d'urgence étaient complètement réorganisés à partir des locaux laissés vacants par le départ des étudiantes infirmières en 1966 vers leur nouvelle école (48)

Le 12 janvier 1969, un feu ravagea la cuisine de l'hôpital. Les dommages furent considérables et 105 malades durent retourner à domicile. Les dommages à la bâtisse et à son contenu furent évalués à 170,671.33\$. Il fallut donc, pour des raisons de sécurité, installer un système de ventilation estimé à 45,000\$ (49).

On ouvrit, le 13 octobre 1970, une clinique externe de psychiatrie infantile (51).

Cette période fut aussi marquée par deux grèves générales (54)

A l'été de 1971, l'adoption de la loi 65 transformait le système hospitalier privé du Québec en système public. La nouvelle composition des conseils d'administration, par une plus grande représentation de l'extérieur, rendait minoritaires les communautés religieuses déjà propriétaires de ces institutions. Pour cette raison elles jugèrent préférable de vendre leurs institutions de charité au gouvernement, lequel était intéressé à les acquérir.

Nous ne savons pas exactement quand fut signé le contrat de vente de l'hôpital Ste-Croix entre la corporation de la communauté des Soeurs Grises de Montréal et le Ministère des Affaires Sociales, mais selon certaines sources il est probable que celui-ci fut paraphé entre les mois d'avril et de juin 1973. Par contre, ces sources nous indiquent que l'hôpital Ste-Croix fut vendu par les Soeurs Grises au M.A.S. pour la somme de 240,140.90\$ (55). Toutefois, cette somme ne représentait pas le prix exact que la com-

munauté aurait dû recevoir. En effet, les négociations furent assez longues et la congrégation décida, lors d'une assemblée de son conseil d'administration, tenue le 28 mars 1973, d'accepter la dernière offre du gouvernement et de laisser le surplus de la valeur de la bâtisse auquel elle aurait eu droit "à l'oeuvre pour le bien-être de la population qu'elle a desservie dans la région de Drummondville".(56)

Ce geste était tout à l'honneur des Soeurs Grises qui, pendant 63 ans s'étaient dépensées sans compter pour offrir aux gens de Drummondville les meilleurs soins possibles. Le 1er novembre 1973, les religieuses quittèrent les locaux qu'elles occupaient au sixième étage du pavillon d'Youville (57). Cependant, malgré ce départ, plusieurs religieuses continueront à travailler pendant quelques années encore dans cette institution. De nos jours, soeur Isabelle Lauzière et soeur Isabelle Chassé oeuvrent bénévolement au centre d'accueil.

3) De 1973 à 1986

Une fois l'hôpital acquis, le Ministère des Affaires Sociales s'empressa de faire signer, le 20 juin 1973, par le ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives du Québec, M. William Tetley, les nouvelles lettres patentes convertissant l'hôpital Ste-Croix, en un établissement public (58). Le 1er octobre 1973, le nouveau conseil d'administration élu conformément aux politiques du ministère des Affaires Sociales en cette matière, entra en fonction. Il était composé des membres suivants:

Me Gérard Fradet, président (notaire)

M. Majella Croteau, vice-président (directeur gérant)
M. Rock Beaudet, secrétaire (directeur général de l'hôpital)
Dr Gérard Duchesne (médecin)
M. Jean-Claude Joyal (infirmier)
M. Yvan Lemire (technicien en laboratoire)
M. Alonzo Malouin (évaluateur)
M. Gaétan Prince (aide-infirmier) (59)

Tout était en place pour que la corporation puisse aller de l'avant dans les nombreux dossiers en cours dont ceux de l'agrandissement de l'hôpital et de l'hébergement au Pavillon d'Youville.

Comme nous avons vu précédemment, le gouvernement avait adopté le 9 février 1972 l'arrêté en conseil no 374-72 autorisant dans une première phase la construction d'un bloc de services de 40,000 pieds carrés et dans une deuxième phase la préparation de plans pour porter la capacité d'hospitalisation de l'hôpital de 205 lits à 300 lits. De plus, en 1971, en raison de la fermeture imminente de l'école des infirmières, le gouvernement avait annoncé l'aménagement de 120 lits d'hébergement dans ce pavillon (61).

Ces transformations devaient permettre de régler temporairement les besoins en hébergement et en soins hospitaliers de la région de Drummondville. Ces projets, au cours des années, devaient subir des modifications et des retards de réalisation. On aménagea d'abord 113 lits d'hébergement au pavillon d'Youville en 1976. Celui-ci accueillit le 1er novembre 22 personnes venant de la Villa Belhumeur de St-Eugène. Un peu plus tard, 22 autres viendront du Foyer St-Guillaume (62), et au mois de février 1977, tous les lits seront occupés. Il en coûta au moins 430,000\$ pour transformer le pavillon en centre d'accueil pour personnes âgées (63). Au mois de

décembre 1976, le conseil d'administration recevait ses lettres patentes supplémentaires pour ajouter au permis du centre hospitalier de l'hôpital, celui aussi de centre d'accueil (64).

Puis, en 1979, pour répondre à un besoin urgent de la sous-région de Drummondville, un département de psychiatrie est instauré. On y retrouve 24 lits de courte durée, des services de consultations externes pour adultes et enfants et un centre de jour (65). Ce département fut inauguré le 7 septembre 1979 par le ministre des Affaires Sociales, Docteur Denis Lazure. En même temps, celui-ci procéda à la cérémonie de la première levée de terre pour la construction d'un bloc de services de 20,000 pieds carrés. Plusieurs personnalités de Drummondville assistèrent à ces deux événements dont le député de Drummond, M. Michel Clair, le directeur général de l'hôpital, M. Rock Beudet, et le président du conseil d'administration, M. Gilles Chagnon (66).

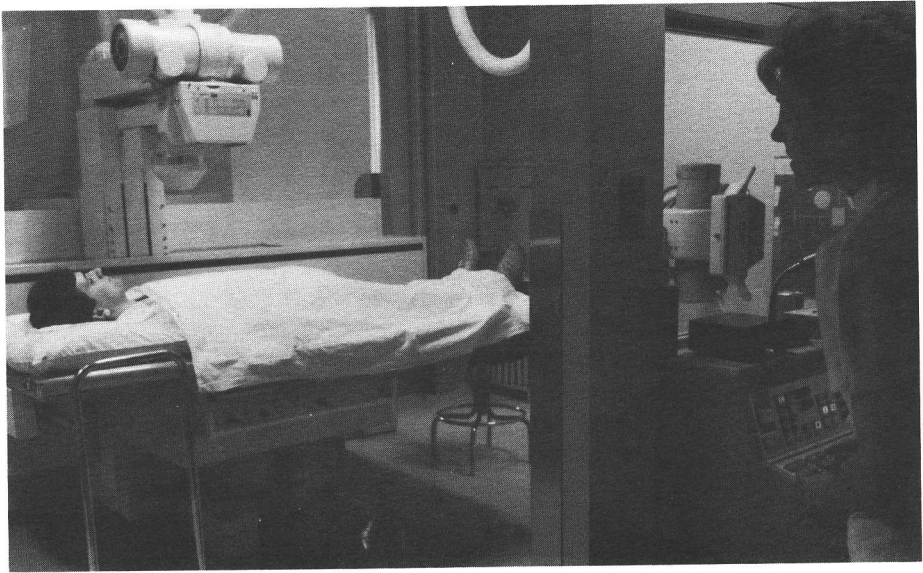
Dans son allocution M. Beudet déclara au sujet du bloc de services "qu'on accouche presque d'un vieillard" mais qu'enfin la population pourra compter sur des conditions physiques et des services plus adéquats (67). Pour sa part docteur Jean Hobéilia, président du conseil des médecins, n'a pas manqué de souligner, en faisant référence à la diminution de 20,000 pieds carrés du projet concernant le bloc de services, qu'il s'agit d'un bébé post-mature avec le poids d'un prématuré. Le docteur Lazure lui répondit plus tard: "qu'il est préférable d'avoir un bébé prématuré que pas de bébé du tout" (68). Toutefois Dr Hobéilia estima "que la construction du bloc de services n'est pas une fin mais plutôt un tremplin vers d'autres choses qui devront servir à améliorer davantage les services à la population "(69)

Terminé en octobre 1980, ce bloc de services construit grâce à une subvention de 3,100,000\$ du ministère des Affaires Sociales, ajoutait 32,000 pieds carrés aux 630,000 pieds carrés déjà existants. Au rez-de-chaussée, on retrouvait les vestiaires; au premier étage, les cliniques externes (celles-ci se continuent sur le premier étage du pavillon d'Youville) et la clinique d'urgence; au deuxième les salles d'opération et le département d'histo-pathologie. Pour rendre le bloc de services fonctionnel, un budget de 400,000\$ fut alloué à l'achat d'ameublement et d'équipement (70)

Pour souligner l'ouverture du bloc de services, le Conseil d'administration fit organiser par la firme Communication Mauricie une semaine de promotion appelée "Porte ouverte". Celle-ci se déroula du 8 au 14 décembre et connut un franc succès. Plus de deux mille personnes visitèrent l'hôpital et les autres activités (dossiers de presse, films, présence dans deux centres commerciaux, etc.) permirent de rejoindre une portion très importante de la population. De plus, une somme de 2,000\$ provenant d'une partie des recettes du souper bénéfique fut remise au Carrefour de l'humanité Drummond Inc. pour l'aider à financer son action bénévole dans le milieu (71).

C'est aussi lors de cette semaine, le 11 décembre, qu'eut lieu l'inauguration officielle du bloc de services. Elle fut présidée par le Ministre du Revenu du Québec et député de Drummond, M. Michel Clair, qui qualifia le bloc de services de réalisation collective. Il déclara aussi "qu'il ne fallait pas voir là uniquement l'aboutissement d'un projet essentiel, mais plutôt un point de départ vers d'autres objectifs à atteindre afin d'améliorer la qualité des services de santé dans la région" (72).

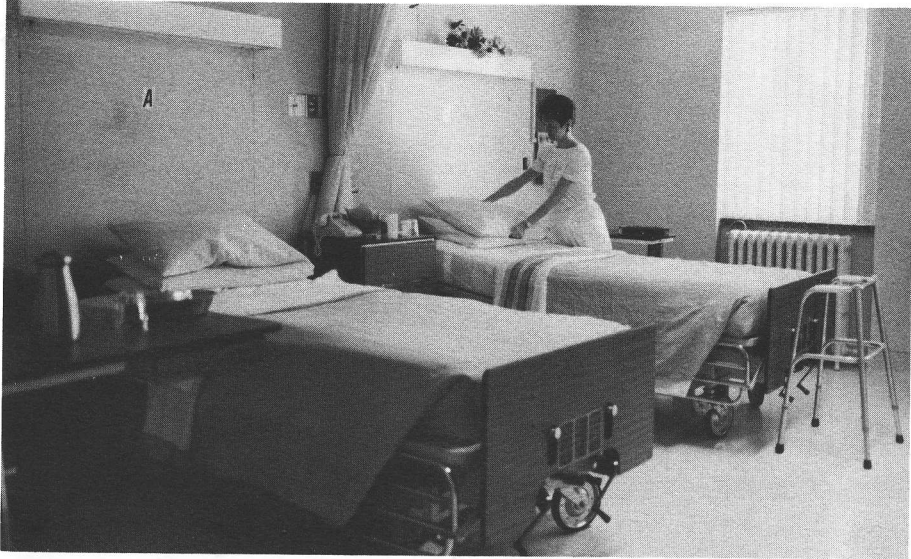
Les améliorations apportées à l'hôpital Ste-



Le département de la radiographie de nos jours.



Vue de la clinique d'urgence dans le nouveau bloc de services.



Une chambre de malades.



La buanderie de nos jours.

Croix pendant ces années, tant sur le plan physique que fonctionnel, montrent une volonté de progrès qui s'exprime par plusieurs réalisations. Citons à titre d'exemple:

1. Une affiliation en 1974, avec la faculté de Médecine de Sherbrooke en vue de contribuer ici à la formation d'étudiants en médecine (73). Des ententes sont conclues avec le Cégep de Drummondville et la Commission scolaire régionale St-François pour des stages en soins infirmiers (74)
2. L'implantation en 1974 d'un service d'urologie (75), en 1975 d'un département de santé communautaire (76), en 1977, d'un service social (77) et en 1985 d'un service de gériatrie (78)
3. Conscient de la nécessité d'une saine collaboration avec les autres institutions du milieu. L'hôpital Ste-Croix se fait d'abord en 1978 l'instigateur d'un comité conjoint d'admission en vue de rationaliser l'accès des bénéficiaires aux ressources d'hébergement disponibles (79). En 1982, il participe aussi à la mise sur pied d'un service de soins palliatifs dont le rôle est de soutenir le malade en phase terminale et sa famille (80).
4. Au cours de la même période deux groupes bénévoles, la Fondation Ste-Croix et le Carrefour de l'Humanité Drummond ont offert spontanément à l'institution le fruit de leur effort, tant sur le plan humain que financier, permettant au milieu l'acquisition de ressources autrement inaccessible (81).

En 1985, l'hôpital Ste-Croix possède 209 lits pour soins aigus de courte durée et pour soins spécialisés, 24 lits en psychiatrie et 113 lits d'hébergement. Il est accrédité par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux.(82):

1. L'institution emploie 1038 personnes réparties ainsi:

Cadres professionnels: 608

Employés de soutien: 430

2. Le corps médical se compose de:

Omnipraticiens: 47 actifs, 4 honoraires

Spécialistes: 26 actifs, 4 honoraires

Dentistes: 8 actifs, 3 conseils

(83)

CONCLUSION

L'histoire de l'Hôpital Ste-Croix reflète une image de progrès et d'expansion constante.

Institution pauvre au départ sur le plan des ressources, mais combien riche d'une volonté d'excellence que les fondatrices ont transmise à leurs successeurs, l'Hôpital Ste-Croix actuel est le résultat de cette volonté qui habite encore le milieu et en fait, malgré ses 75 ans, une institution dynamique prête à relever de nouveaux défis.

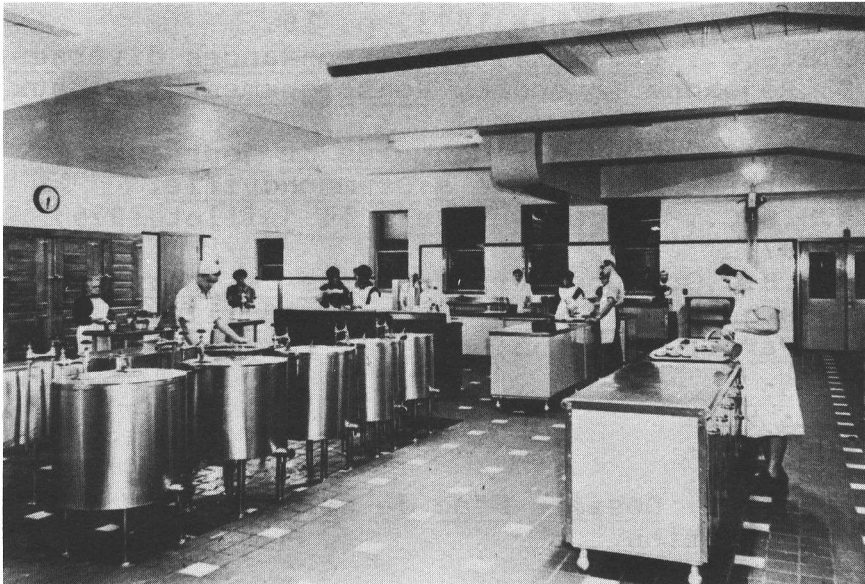
Références

- (1) Mgr Paul Mayrand et al., L'hôpital Ste-Croix de Drummondville, Drummondville, s. éd., 1949, p. 23 à 25.
- (2) A.F.C. , Collège St-Bernard, Dossier des actes notariés.
- (3) Loc. cit.
- (4) Mgr Paul Mayrand et al., op., p. 81.
- (5) Loc. cit.
- (6) A.S.G.N. , Hôpital Ste-Croix de Drummondville Historique 1, doc. 6
- (7) La Parole, vol. 23, no. 17, 16 septembre 1948, p. 1.
- (8) Mgr Paul Mayrand et al., op. cit., p. 112.
- (9) La Parole, vol. 23, no. 15, 2 septembre 1948.
- (10) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville, Historique 1, doc. 6.
- (11) La Parole, vol. 23, no. 52, 19 mai 1949, p. 1.
- (12) Ibid., vol. 24, no. 7, 7 juillet 1949, p. 1.
- (13) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville, Historique 1, doc. 6.
- (14) La Parole, vol. 24, no. 9, 21 juillet 1949, p. 1.
- (15) A.H.S.C., Dossier Bloc de services (20,000 pieds carrés) projet 72 à 80, A 30.
- (16) Renseignements verbaux, Ruth Demanche, 5 mars 1986.
- (17) La Parole, vol. 23, no. 38, 10 février 1949, p. 1.
- (18) Ibid., vol. 24, no. 9, 2 juillet 1949, p. 1
- (19) Loc. cit.
- (20) Loc. cit.
- (21) Loc. cit.
- (22) Loc. cit.
- (23) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville, Historique 1, doc. 6.
- (24) La Parole, vol. 24, no. 17, 15 septembre 1949,

- p. 1.
- (25) La Parole, vol. 24, no. 23, 27 octobre 1949,
p. 1.
- (26) Archives de la C.S.N., Procès-verbaux, 4 juin
1951, p. 6.
- (27) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville,
Historique 1, doc. 6.
- (28) Ibid., doc. 188.
- (29) Ibid., doc. 6.
- (30) A.S.G.N., Drummondville, Coupures de journaux,
1948-1985.
- (31) A.H.S.C., Procès-verbaux, 11 août 1960, p. 7-8.
- (32) Ibid., 8 juillet 1963, p. 29.
- (33) Ibid., 6 juillet 1964, p. 42-43.
- (34) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville,
Historique 1, doc. 6.
- (35) A.H.S.C., Dossier Agrandissement de l'hôpital
(Documents divers).
- (36) A.H.S.C., Dossier Correspondances.
- (37) Loc. cit.
- (38) Loc. cit.
- (39) Loc. cit.
- (40) Loc. cit.
- (41) A.H.S.C., Dossier Agrandissement de l'hôpital
Ste-Croix de Drummondville (Correspondances).
- (42) Loc. cit.
- (43) Loc. cit.
- (44) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville,
Historique 1, doc. 6.
- (45) Loc. cit.
- (46) A.S.G.N., Drummondville, Coupures de journaux,
vol. 2, 17.
- (47) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix de Drummondville
Historique 2, doc. 212L.
- (48) A.S.G.N., Drummondville, Coupures de journaux,
vol. 2, 27 mars 1968.
- (49) A.H.S.C., Procès-verbaux, 1979.
- (50) A.S.G.N., Drummondville, Coupures de journaux,
vol. 3, p. 11.
- (51) A.H.S.C., Procès-verbaux, 13 octobre 1970,

- p. 154.
- (54) S. Réjeanne Letendre, Renseignements verbaux, 14 février 1986.
- (55) A.H.S.C., Procès-verbaux, 23 mai 1973, p. 302-303, A.S.G.N., Extrait d'un procès-verbal, 28 mars 1973.
- (56) A.S.G.N., Extrait d'un procès-verbal, 28 mars 1973.
- (57) A.H.S.C., Procès-verbaux, 5 novembre 1973, p. 32.
- (58) Ibid., 20 juin 1973, p. 1-2.
- (59) Ibid., 1er octobre 1973, p. 18.
- (61) A.H.S.C., Dossier: Correspondances diverses.
- (62) S. Réjeanne Letendre, Renseignements verbaux, 14 février 1986.
- (63) A.S.H.C.Q., Dossier Coupures de journaux: hébergement et santé à Drummondville.
- (64) A.H.S.C., Procès-verbaux, 14 juillet 1975, p.187.
- (65) A.S.H.C.Q., Dossiers Coupures de journaux: hébergement et santé à Drummondville.
- (66) La Parole, vol. 53, no. 17, 18 septembre 1979, p. 1.
- (67) Loc. cit.
- (68) Loc. cit.
- (69) Loc. cit.
- (70) A.H.S.C., Dossier Bloc de services: Inauguration.
- (71) Loc. cit.
- (72) A.S.G.N., Drummondville, Coupures de journaux, vol. 2, 17 décembre 1980.
- (73) Ibid., 16 décembre 1974, p. 138.
- (74) Ibid., 9 septembre 1974, p. 71.
- (75) Ibid., 9 septembre 1974, p. 108.
- (76) Ibid., 7 avril 1975, p. 164.
- (77) A.H.S.C., Procès-verbaux, 7 juin 1977, p. 161.
- (78) L'Express, vol 12, no 8, 18 février 1986, p.12
- (79) A.H.S.C., Procès-verbaux, 22 septembre 1970, p. 152
- (80) Ibid., 7 novembre 1979, pp. 189-190.

- (81) A.H.S.C.Q., Dossier Coupures de journaux:
Hébergement et santé à Drummondville
- (82) Loc. cit.
- (83) A.H.S.C., Rapport financier annuel du 31 mars
1985.



La cuisine où plus de 1200 repas sont préparés à tous les jours par les six (6) cuisiniers dirigés par Michel Poulin.



Conseil d'administration de l'hôpital Ste-Croix. De gauche à droite, première rangée (assis): Mme Thérèse Rivard, Me Germain Jutras (prés.), M. Guy Drouin (v.-prés.), Dr Simon Rousseau (sec.). Deuxième rangée: M. Richard Gélinas (assis), Mme Denise Laflamme, Mme Henriette Guérette, Dr Guy Paillé, Mme Lise Côté, Dr Hubert Saint-Pierre, M. Jean Bourbeau, M. Gaëtan Mercure.



Comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. De gauche à droite, première rangée (assis): Dr André Côté (prés.) et Dr Normand Houle (v.-Prés.). Deuxième rangée: Dr Gilles Otis (sec., assis), Dr Andrée Benoît (dir.), Dr Jean-Charles Lemaire (dir.), Dr Jean-Claude Fortin (D.S.P. par intérim), Dr Simon Rousseau (dir.-gén. par intérim).

ANNEXE I

A. L'ECOLE DES INFIRMIERES (1947-1957)

C'est en 1947 que naquit le projet d'une école d'infirmières rattachée à l'hôpital Ste-Croix alors situé au 255 Brock. Bien que l'idée ne fut pas toute nouvelle, c'est à cette époque que le projet vit le jour par le biais de ses instigatrices: la Rév. Mère Florida Doucet, supérieure et soeur Simone Lesieur. Ces dernières soumièrent le projet à Mgr Lafortune, évêque de Nicolet et obtinrent son entière approbation. Fortes de cet appui, elles firent une demande de collaboration auprès de la direction de l'institut Marguerite d'Youville. Non seulement la directrice, Rév. soeur Denise Lefebvre, mais bien tous les professeurs et religieuses furent enthousiasmés par ce projet et y portèrent un intérêt marqué qui se traduisit par leur participation à l'élaboration de règlements et de programmes d'études en accord avec les principes modernes d'éducation.

En 1948, on assista à l'ouverture officielle de l'école dans des locaux situés à l'intérieur de l'hôpital même, locaux jugés étroits et inadéquats, mais tout de même satisfaisants, considérant le fait que cette institution n'était que temporaire, les travaux de construction pour un nouvel hôpital étant en cours.

Dès le début des activités, l'école fut reconnue comme centre d'entraînement en médecine et chirurgie par l'association des infirmières de la Province de Québec, par le biais de sa représentante officielle, Mlle Simone Giroux.

Notons que depuis 1920, l'A.I.P.Q. administrait et voyait à la mise en vigueur de la loi régissant la profession d'infirmière et l'éducation au nursing. Celle-ci établissait des normes et n'approuvait que les écoles répondant à ses exigences. Toutefois, cette reconnaissance n'était que temporaire. L'école n'avait pu l'obtenir qu'en s'affiliant à l'école de l'hôpital St-Jean, pour la simple et bonne raison que la loi des infirmières n'autorisait l'approbation d'une école que si l'hôpital avait cent lits et plus, alors que Ste-Croix n'en comptait que soixante-cinq. Cette affiliation permit également à l'école d'être reconnue par l'Université de Montréal pour fins d'examen.

En juillet 1949, l'école déménagea dans les locaux du nouvel hôpital Ste-Croix, situé sur la rue Heriot et en occupa le sixième étage, ainsi que quelques pièces éparpillées entre le premier et le septième, servant de salles de cours, laboratoire ou de logement.

Suite à cela, l'école reçut l'approbation officielle de l'A.I.P.Q. (la restriction concernant le nombre de lits ne tenant plus, en raison du nouvel hôpital de 228 lits) à l'exception du domaine de la pédiatrie où l'on jugea le nombre de malades insuffisant pour apporter une expérience convenable. Conséquemment à cette restriction, la pédiatrie ne fut donc approuvée qu'en 1951.

Pendant ce temps, à douze étudiantes vinrent se greffer treize aspirantes en septembre 1949, toutes sous la direction de soeur Simone Lesieur, appuyée par différents médecins ainsi qu'une institutrice, Mlle Mariette Jutras, pour l'enseignement des sciences médicales.

Le cours, d'une durée de trois ans, était à la fois théorique et pratique. Les disciplines ensei-



La graduation des infirmières en juin 1957. De gauche à droite, première rangée: Lina Blanchard, Thérèse Cournoyer, Françoise Rouleau, Ghislaine Joly, Madeleine Blanchette et Ginette Villiard. Deuxième rangée: Thérèse Brousseau, Rita Lavigne, Hélène Morin, Bernadette Morin, S. Cécile Labonté, Nicole Létourneau, Monique Mercure et Gilberte Valois.



Groupe d'étudiantes infirmières en visite à la Tour des Martyrs de St-Célestin en 1951. De gauche à droite, première rangée: M. Jutras-Rajotte, S. A. Proulx, S. M.-A. Théroix, sup., S. S. Lesieur, dir. du nursing, S. M. R. Picard. Deuxième rangée: T. Benoît, L. Pagé, J. Plourde, L. Godin, F. Lanoie, F. Cloutier, R. Letendre, S. Poisson, H. Morin. Troisième rangée: N. Trottier, S. Vigneault, R. Roy, N. Dupuis, R. Rajotte, H. Rajotte, L. Audet, M. Vigneault, M. Martin, N. Bérard, A. Bourbeau, P. Sévigny. Quatrième rangée: M. M. Vachon, (inconnue), J. Lavallée, J. Lavallée, G. Proulx, J. Fleurent, M. Prince, (inconnue), A. Jutras, J. Crochetière, Y. Gélinas, L. Gendreau. Cinquième rangée: S. M. Forest, S. R. Deshaies, G. Charette, R. Gagné, F. Lemire, R. Leclerc, M. Caron, C. Desharnais.

gnées étaient diverses: "l'anatomie, la physiologie, la chimie, la microbiologie, la nutrition et la diététique, l'hygiène, la sociologie, la psychologie, la morale générale et professionnelle, les principes et pratiques de l'art du soin des malades en médecine, chirurgie, pédiatrie, obstétrique et maladies contagieuses."(1)

En février 1950, Soeur Lesieur quitta son poste pour une autre oeuvre et elle fut remplacée par Soeur Cécile Labonté, secondée par Soeur Jeannette Gagnon. Le 30 septembre 1951, on assista à la graduation des premières infirmières diplômées à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville: Thérèse Benoît, Suzanne Poisson, Yvette Morin, Florence Cloutier et Marie-Reine Picard. La cérémonie débuta par une messe, puis il y eut prestation du serment professionnel, remise des médailles et des diplômes. Le tout fut suivi d'une réception à la cafétéria de l'hôpital. Toutefois, ce n'est qu'en 1952 que les premières graduées se présentèrent aux examens de l'université de Montréal pour l'obtention de leur licence.

La période qui suivit, c'est-à-dire de 1951 à 1958, fut marquée par une importante mutation de personnel, que ce soit au niveau religieux ou laïc. En 1958, le personnel enseignant était composé de neuf infirmières, quinze médecins, une diététiste et deux laïcs.

Au cours de cette même période, l'hôpital Ste-Croix assurait un enseignement pour technologistes en radiologie et en laboratoire.

A l'aube de la deuxième décade, on pouvait dresser le bilan suivant de la clientèle étudiante: "245 aspirantes-infirmières depuis le début; 124 infirmières diplômées et 76 qui poursuivent ou débudent leur formation."(2) " Les résultats aux examens

de l'association et de l'université de Montréal donnent 93,6% de réussite et 80,7% de moyenne générale aux examens."(3)

B. LE PAVILLON DES INFIRMIERES (1957 à 1972)

A cette période apparaît un projet de construction d'une résidence d'infirmières. En effet, la construction du nouveau pavillon permettrait de garantir le recrutement du personnel nécessaire pour le bon fonctionnement de l'hôpital. Le transfert de l'école dans un bâtiment distinct permettrait également à l'hôpital, devenu trop petit, d'augmenter de 40 lits sa capacité d'hospitalisation. En dernier lieu, ce pavillon permettrait aux jeunes filles de la région de réaliser leurs ambitions, sans pour cela s'expatrier ailleurs au Québec.

Ceci dit, la première demande fut faite en 1957, par une lettre envoyée au premier ministre Maurice Duplessis par Gaston Montplaisir, alors greffier de la ville. En 1959, la Révérende Mère Fortin donna à l'architecte Paul Labranche le mandat de faire l'étude du terrain et des esquisses en vue de la construction de l'école, mais le projet s'étant avéré irréalisable à ce moment, il fut repris en 1962.

Sous la direction de soeur Léontine Montgrain, l'école obtint l'appui de l'association des infirmières de la Province de Québec dans ce dossier. En effet, dans un rapport daté du 2 mars 1962, l'Association souligna "l'urgence de construire une résidence d'infirmières car le bloc scolaire actuel était inadéquat."(4) Malheureusement, en cette année 1962, les crédits du ministère de la Santé ayant déjà été votés, le dossier fut encore une fois remis.

En novembre 1963, l'honorable Alphonse Couturier et l'honorable Bernard Pinard visitèrent l'hôpital et ils reconnurent tous deux la nécessité de la construction d'une école pour fournir des lits supplémentaires aux personnes hospitalisées à Ste-Croix. "En 1963, le taux d'occupation était de 83% et il y avait une longue liste d'attente de 400 patients."(5)

En 1963 et 1964, la question de la participation financière fut âprement discutée, le gouvernement désirant que la communauté des Soeurs Grises participe au financement de l'école. Après maintes discussions, on en vint à une entente. "Le projet estimé à 2 000 000\$ serait financé de la façon suivante: les Soeurs Grises fourniraient 200 000\$, la corporation de l'Hopital verserait 325 000\$ et le Gouvernement octroierait le reste."(6)

Le 19 mars 1964, le projet de l'architecte Gérard Malouin était officiellement accepté. Suite à l'autorisation du ministère de la Santé, l'ingénieur Robert Malouin commença les travaux en avril 1965.

En octobre 1966, on assistait à l'inauguration officielle du PAVILLON DES INFIRMIERES, et on était maintenant en mesure d'évaluer les coûts à trois millions de dollars. L'édifice comprenait alors des salles de cours, des chambres à coucher, une bibliothèque, un auditorium de 450 places, une piscine, une chapelle et un solarium sur le toit.

Suite au rapport Parent de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, qui proposait "entre le cours secondaire et le cours universitaire la création d'un niveau d'études complet par lui-même, le niveau de l'enseignement pré-universitaire et professionnel qui se donnerait dans des établissements appelés instituts", (7) l'avenir du pavillon

des infirmières était sérieusement remis en question.

De ce fait, en 1971, on assista peu à peu au déclin de la jeune école qui ferma ses portes officiellement en juin 1972 avec la dernière graduation de ses étudiantes. Depuis sa fondation, l'école des infirmières avait formé 581 infirmières diplômées. A partir de ce moment, le cours d'infirmière fut dispensé par le cegep Bourgchemin campus de Drummondville qui occupera pendant quelques années encore les locaux du pavillon.

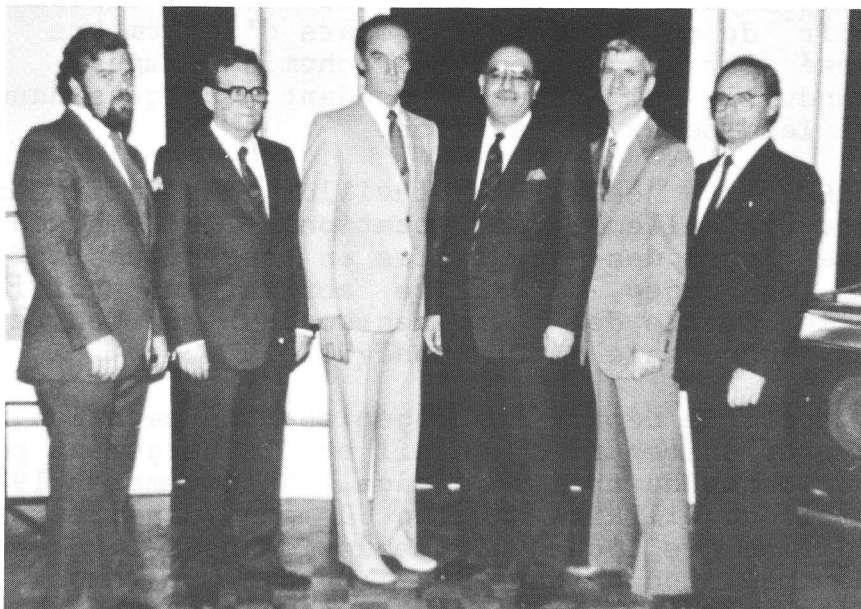
Suite à cela, le pavillon des infirmières changea graduellement de vocation. Tout en continuant à loger des étudiantes en techniques infirmières du cegep, l'édifice abrita au troisième étage le Centre des services sociaux du Centre du Québec, succursale de Drummondville.

Après le départ des cégépiens, le pavillon fut reconverti en centre d'accueil et d'hébergement pour les personnes du troisième âge. En novembre 1976, celui-ci accueillait environ 60 pensionnaires dans cet édifice que l'on avait rebaptisé sous le beau nom de pavillon d'Youville. Depuis ce temps, le pavillon accueille toujours 113 pensionnaires.

REFERENCES

- (1) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique 1, doc. 6
- (2) Album-Souvenir 1948-1958, Ecole d'infirmières, Hôpital Ste-Croix, p.34
- (3) Ibid., p. 20
- (4) A.H.S.C., Dossier Agrandissement de l'hôpital. Documents divers.
- (5) A.H.S.C., Dossier Montants dus au Gouvernement.

- (6) A.S.G.N., Hôpital Ste-Croix - Drummondville, Historique, doc. 208.
- (7) Audet, L.-P. et A. Gauthier, Le système scolaire du Québec, Librairie Beauchemin, Montréal, 1967, p. 99.



Les anciens présidents de la Fondation Ste-Croix. De gauche à droite: Dr André Côté (1982), Dr Guy Paillé (1983), M. Jean-Yves Desjardins (1984), Dr Chaouki Debs (1985), Dr Pierre Montpetit (1979-1980), M. André Jean (1981).

ANNEXE 2 - LES AUTORITES

1. LISTE DES SUPERIEURES;

De 1910 à 1913 Soeur Marie-Anne Désilets
(Lajemmerais)
De 1913 à 1918 Mère Alphonsine Martin
De 1918 à 1919 Soeur Lydia Girard
De 1919 à 1925 Soeur Marie-Anne Houle
(Saint-Joseph de Nazareth)
De 1925 (4m) Soeur Clara Guoin
De 1925 à 1931 Soeur Laura Turcotte
(Saint-Majorique)
De 1931 à 1937 Soeur Marie-Anne Gilbert
De 1937 à 1940 Soeur Marie-Anne Roy
(Saint-Anne)
De 1940 à 1950 Soeur Florida Doucet
De 1950 à 1953 Soeur Marie-Anne Théroux
De 1953 à 1959 Soeur Angélique Proulx
De 1959 à 1962 Soeur Georgette Charette
De 1962 à 1967 Soeur Jacqueline Lacroix
DE 1967 à 1971 Soeur Gabrielle Granger
(sup. de l'hôpital seulement)
DE 1971 (10m) Soeur Gabrielle Martel
(supérieur de l'hôpital seulement)
De 1971 à 1973 Soeur Gilberte Ratté
(supérieur de l'hôpital seulement)
(Les soeurs vont demeurer en résidence le 25
octobre 1973.)

2. LES PRESIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 07-1963 à 06-1967 M. Marcel Gaudette
Du 06-1967 à 07-1974 M. Lucien Morisette
Du 07-1974 à 07-1975 M. Majella Croteau
Du 07-1975 à 01-1977 Dr André Savoie
Du 01-1977 à 09-1978 Me André Jean
Du 09-1978 à 03-1982 Me Gilles Chagnon
Du 03-1982 à 02-1983 M.Yvon Raymond
Du 02-1983 à Me Germain Jutras

3. LES DIRECTEURS GENERAUX;

Du 07-1964 à 12-1967 Soeur Jacqueline Lacroix
Du 12-1967 à 10-1971 Dr Gaston Rodrigue
Du 10-1971 à 03-1972 Soeur Réjeanne Letendre
(par intérim)
Du 03-1972 à 10-1985 M.Rock Beaudet
Du 10-1985 à 05-1986 Dr Simon Rousseau
(par intérim)

ANNEXE 3

MÉDECINS ACTIFS A L'HÔPITAL STE-CROIX

André ALLAIRE	Jacques A. Ambroise	Gatien Arseneault
Daniel Belec	Claude Belisle	André Benoît
François Benoit	Jacques Bernier	Jacques Boisselle
Luciè Bonin	François Boyer	Yvon Castonguay
André Côté	Guy Côté	Serge Denault
Chaouki Debs	Normand Dragon	Gérard Duchesne
Irénée Dufresne	Guy Dumas	Marcel Dumas
Jean-Claude Fortin	Richard Fortin	Guilaine Fréchette
Daniel Gauthier	Roger Gauthier	André Gingras
Michel Girard	Claude Grondin	Normand Houle
Marcel Jutras	Pierre Jutras	Luc Labrecque
Nicole Lachance	Denis Laflamme	André Lafontaine
Marc Laforest	Daniel Lemaire	Jean-Charles Lemaire
Michèle Lemay	Jean Lespérance	Jean-Marie Létourneau
Raymond Létourneau	Christian Lévesque	Gilbert Matte
Raymond Matte	Carole Ménard	Rosaire Millette
Pierre Montpetit	Marc Nadeau	Gilles Otis
Yves Ouellet	Guy Pailé	Daniel Paquette
Roch Pélissier	Noel Pelletier	Paul Pépin
Jean-Marie Plante	Jean-Pierre Proulx	Richard Proulx
Jean Quintal	Bruno Rivard	André Robert
Gervais Rivard	Lise Rousseau	Simon Rousseau
Luciè Roux	René Roux	André Ruest
Claire-Marie Saint-Cyr	Claude St-Maurice	Hubert St-Pierre
André Savoie	Gérald Slater	François Soucy
Sylvie Tétreault	Guy Thériault	Roger Therrien
Guy Tremblay	Gilles Viens	Bertrand Vincent
Pierre-Paul Yale		

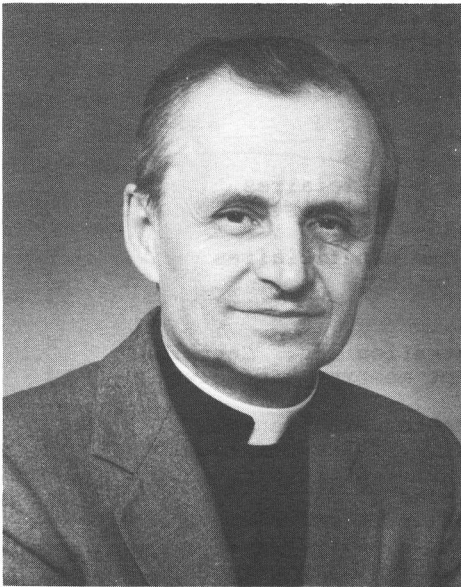
MÉDECINS AYANT 25 ANS DE SERVICE A L'HÔPITAL STE-CROIX

Georges Beauchesne	Marcel Chabot	Irénée Dufresne
Roger Gauthier	Aristide Gendron	Marcel Goyer
Charles Lemaire	Julien Lamoureux	Laurent Massé
René Millet	Rosaire Millette	Jean-Marc Morin
Roch Pélissier	Noel Pelletier	Gérald Slater
Hubert Saint-Pierre	J.T. De M. Taschereau	Guy Tremblay
Bertrand Vincent		

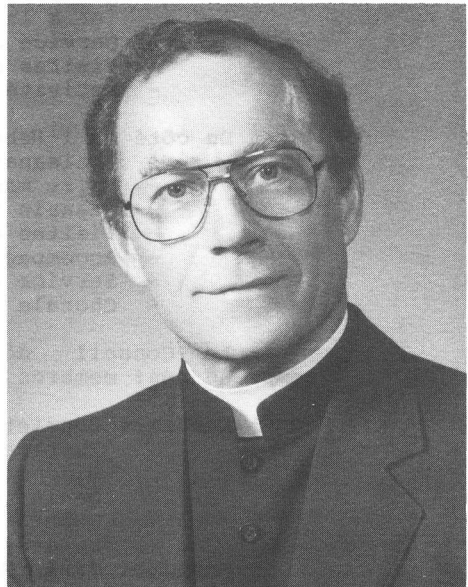
ANNEXE 4

LES AUMONIERS DE L'HOPITAL STE-CROIX.

De 1940 à 1946	Bruno Poirier
De 1946 à 1949	Ephrem Demers
De 1949 à 1952	Walter Houle
De 1952 à 1955	Alfred Désilets
De 1955 à 1961	Germain Rouillard
De 1961 à 1964	Rémi Allard
De 1964 à 1965	Léo Rousseau
De 1964 à	Rolland Comeau
De 1965 à 1967	Paul-Emile Dubois
De 1967 à 1969	Jean-Guy Ouellet
De 1970 à	Jean-Guy Ouellet
De 1969 à 1970	Paul-Emile Gill



M. l'abbé Jean-Guy Ouellet,
aumônier depuis 1967.



M. l'abbé Rolland Comeau,
aumônier depuis 1964.



Carrefour de l'humanité Drummond Inc.

En 1977, conscients des besoins de l'aide à apporter aux bénéficiaires de l'Hôpital et du Centre d'accueil, des bénévoles se réunissaient en vue de former une association et d'apporter leurs contributions dans des services divers.

Et en juillet 1979, cette association obtenait ses lettres patentes et devenait un groupe structuré sous le nom de "CARREFOUR DE L'HUMANITE DRUMMOND INC."

Aujourd'hui, 150 bénévoles participent à plusieurs activités, soit:

Du côté de l'Hôpital:

- "Boutique en Passant"
- Distribution du café à l'Urgence et à la Clinique externe.
- Service de bibliothèque
- Visites d'amitié
- Activité en Pédiatrie.

Du côté de l'Hébergement:

- Artisanat
- Faire manger les bénéficiaires
- Magasin "4-5-6" (d'utilités)
- Visites d'amitié
- Accompagnement des bénéficiaires
- Service de bibliothèque
- Chorale

Le Conseil d'Administration du Carrefour comprend neuf membres dont sept membres bénévoles:

Mesdames Henriette Guérette..Présidente
Thérèse Rivard.....Vice-présidente
Simone Fortier.....Secrétaire
Denise Chapdelaine..Trésorière
Dolorès Lachapelle. Directrice
Yolande Mathieu.... Directrice
Monsieur Mario Gosselin..... Directeur

Madame Madeleine Désilets... Membre corporatif
le service d'Action Volontaire
Monsieur Jean-Pierre Blanchet: Membre d'office
représentant l'Hôpital Ste-Croix.

ANNEXE 6

EMPLOYES AYANT ATTEINT 25 ANS DE SERVICE A L'HOPITAL
STE-CROIX:

Mme Huguette Bellerose	Mme Fernande Bissonnette
Mme Evelyne Boudreau	Mme Marcelline Desrosiers
Mme Antoinette Ricard	Mme Simone Gélinas
Mme Pauline Lamothe	Mme Rachel Chassé
Mme Madeleine Martel	M. Clément Poirier
Mme Louise Caya	Mme Louise Autotte
Mme Monique Cloutier	Mme Lucille. Gélinas
Mme Jeannine Leclerc	Mme Eliane Lauzière
Mme Thérèse Malenfant	Mme Ruth Demanche
Mme Marguerite Boucher	M. Armand Boisclair
Mme Isabelle Fréchette	M. Georges-Et. Cartier
Mme Emilienne Chassé	

Depuis 1985:

Mme Annette. Fontaine	Mme Jeanne Bégin
Mme Madeleine. Lebel	Mme Georgette Lemire
Mme Rose- Hél. Cantin	



L'Hôpital Ste-Croix et le Pavillon d'Youville.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources manuscrites:

1. Archives de la C.S.N. (A.C.S.N.)
2. Archives de la Société historique du Centre du Québec (A.S.H.C.Q.)
3. Archives des Frères de la Charité (A.F.C.)
4. Archives des Soeurs Grises de Nicolet (A.S.G.N.)
5. Bureau d'Enregistrement de Drummondville (B.E.D.)

II. Sources imprimées:

1. La Parole: les années 1930 -1986
2. L'Express: l'année 1986.

III. Sources orales:

1. Lacroix, S. Jacqueline (s.g.m.)
2. Letendre, S. Réjeanne (s.g.m.)

IV. Etudes générales:

1. Charland, -Rajotte, Ernestine. Drummondville, 150 ans de vie quotidienne au coeur du Québec, Drummondville, Ed. des Cantons, 1972, 153 p.
2. Lahaise, Robert et al., L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973, Coll. "Histoire", Montréal, Ed. Hurtubise HMH Ltée, 346 pages.
3. Mayrand, Mgr Paul et al., L'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, Drummondville, s.éd., 1949
126 pages
4. René, M.-Carmen., sr., Soeurs Grises Nicoletaines, Trois-Rivières, Ed. du Bien Public, 1948, 356 pages.

LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CENTRE DU QUÉBEC
545, rue Des Ecoles
Drummondville, Québec, J2B 1J6

- Cahier no 1: REGARDS SUR LES COMMENCEMENTS DE DRUMMONDVILLE
par Frère Côme Saint-Germain
- Cahier no 2: NAPOLEON GARCEAU
par Jocelyn Fournier
- Cahier no 3: LE SEIGNEUR JOSEPH DEGUIRE DIT DESROSIERS (1705 - 1789)
ET SES DESCENDANTS
par René Desrosiers, f.c.
- Cahier no 4: LA FAMILLE TRENT ET SON MANOIR (1838 - 1963)
par Claude Verrier
- Cahier no 5: LES TRESORS DU MANOIR TRENT
par Claude Tessier et al.
- Cahier no 6: CHEZ NOEL CAMIRAND, "LE FORGERON"
par Robert Martel et al.
- Cahier no 7: DRUMMONDVILLE D'ANTAN EN PHOTOS
par la Société Historique du Centre du Québec
- Cahier no 8: METIERS DU BOIS ET OUTILS ANCIENS AU CENTRE
DU QUÉBEC (1815 - 1925)
par Maurice Vallée et al.
- Cahier no 9: JACQUES ADHEMAR, PREMIER MARCHAND
A DRUMMONDVILLE (1815 - 1822)
par Maryse Perreault-Gilbert
- Cahier no 10: JOSEPH-ENA GIROUARD ET SON TEMPS (1855 - 1937)
par Jean Genest
- Cahier no 11: LES 55 ANS DE LA CELANESE
par Réjean Boucher
- Cahier no 12: L'ARCHITECTURE DU MANOIR TRENT —
MONUMENT HISTORIQUE
par Jocelyne Maillette et al.

- Cahier no 13: LE DOMAINE TRENT — MUSEE AGRICOLE
par Gertrude Vadnais et Claude Tessier
- Cahier no 14: LE CENTRE DU QUEBEC... JADIS — ALBUM DE PHOTOS
par Yolande Allard et Jocelyn Fournier
- Cahier no 15: LA COMPAGNIE DES MOULINS A VAPEUR DE PIERREVILLE
(1866 - 1906)
par Alain Gamelin
- Cahier no 16: L'HISTOIRE DU HOCKEY A DRUMMONDVILLE
par Les Grands du Sport
- Cahier no 17: DRUMMONDVILLE, SON DEVELOPPEMENT
ET SES TRAVAILLEURS (1925 - 1940)
par Micheline Martin
- Cahier no 18: LE DIVERTISSEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DU FOLKLORE
A DRUMMONDVILLE (1930 - 1984)
par Micheline Martin
- Cahier no 19: CENTENAIRE DU DIOCESE DE NICOLET: DRUMMONDVILLE
ET LA REGION
par Lise Tessier et autres
- Cahier no 20: CONTES ET LEGENDES DU CENTRE DU QUEBEC
par Christine Beaulieu et autres

AUTRES PUBLICATIONS:

SAINT-GUILLAUME D'UPTON (1833 - 1983) 150 ANS D'HISTOIRE —
435 pages
par René Desrosiers, f. c.

*Achévé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Dubois (1980) Inc., à Drummondville,
le vingt-septième jour du mois de mars
de l'an mil neuf cent quatre-vingt-six.*

LE PAVILLON D'YOUVILLE

